



Chambre des communes  
CANADA

## **Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires**

---

OGGO • NUMÉRO 042 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 7 décembre 2010**

—  
**Président**

**L'honorable John McKay**



## Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le mardi 7 décembre 2010

•(0845)

[Français]

**Le président (L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.)):** Bonjour, chers collègues.

[Traduction]

Notre témoin n'est pas encore arrivé et il ne se trouve même pas dans l'édifice, alors nous allons essayer de le chercher.

Entretemps, nous devons régler quelques questions administratives. Comme vous le savez, le dernier jour pour les crédits est le 10 décembre. Si vous voulons rendre compte du Budget supplémentaire des dépenses (B) qui nous a été renvoyé, nous devons le faire aujourd'hui. Je suppose que les députés ministériels sont très satisfaits du Budget supplémentaire des dépenses (B), dans sa forme actuelle.

Mon autre préoccupation, mesdames et messieurs, c'est que je vais devoir quitter le fauteuil de la présidence à 10 heures afin de faire rapport de tout ce que le comité souhaite signaler, parce que les mardis, les affaires courantes commencent à 10 heures. Sans entrer dans un long débat, voulez-vous mettre aux voix, comme on l'a demandé, le Budget supplémentaire des dépenses (B)?

Monsieur Regan.

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le président, il me semble qu'avant de décider du sort des prévisions budgétaires, nous devrions d'abord adopter une motion. Je propose:

Que le Comité déplore l'échec du gouvernement à fournir l'information de base nécessaire au directeur parlementaire du Budget pour qu'il puisse évaluer le plan gouvernemental sur le gel des dépenses, ses impacts sur les ministères, et les moyens par lesquels il mènera à bien les réductions.

C'est une longue motion. J'espère que c'est clair. J'espère que quelqu'un en a pris note.

**Le président:** Monsieur Regan, avez-vous quelque chose par écrit à cet effet?

**L'hon. Geoff Regan:** Non, pas vraiment.

**Le président:** Pas vraiment.

**L'hon. Geoff Regan:** C'est pourquoi j'ai fait remarquer que personne n'écrivait ce que je disais.

**Le président:** Oui. Je vois. Rien ne vous empêche de vous soucier du processus, surtout en ce qui concerne le directeur parlementaire du budget, la réponse reçue par Mme Bourgeois de la part du Conseil du Trésor et la première série de témoins envoyés par le Conseil du Trésor.

Bref, rien ne vous empêche de présenter une telle motion, mais je pense que la question la plus importante, c'est de déterminer si nous approuvons les crédits du Conseil privé, du ministère des Travaux publics et du Conseil du Trésor. Que voulons-nous faire: les mettre aux voix maintenant, les laisser tomber ou passer à un tout autre vote, en cas de dissidence, je suppose? Voilà les options.

**L'hon. Geoff Regan:** En tout respect, monsieur le président, le comité n'est saisi d'aucune motion pour l'instant en ce qui concerne les prévisions budgétaires, et je viens d'en proposer une au comité.

•(0850)

**Le président:** C'est vrai. Il n'y avait aucune motion jusqu'ici. Vous avez raison.

Y a-t-il des observations sur la motion?

**M. Chris Warkentin (Peace River, PCC):** En ce qui a trait à la motion, il importe de reconnaître un certain nombre de faits. Premièrement, le président du Conseil du Trésor a rencontré le directeur parlementaire du budget pour affirmer son appui sans réserve à l'idée de lui fournir les documents pouvant être rendus disponibles en temps opportun. On s'en occupe. Le président du Conseil du Trésor pourrait confirmer ce fait.

Deuxièmement, il est important pour nous de reconnaître que certains documents sont assujettis au secret du Cabinet. Il n'y a rien de nouveau là-dedans. C'est quelque chose qui existe depuis la création du Parlement, quel que soit le gouvernement.

Troisièmement, on nous a donné un nombre considérable de renseignements dans la lettre exigée par le président du Conseil du Trésor, et nous ne les avons même pas examinés. Le tout a été acheminé au directeur parlementaire du budget, mais nous n'avons pas encore passé en revue la documentation; alors, je ne suis pas sûr que cela reflète la réalité. Évidemment, l'opposition est ici simplement pour faire des discours politiques, et elle est en droit de le faire, mais nous devrions nous acquitter de notre responsabilité concernant les travaux du comité, à savoir mettre aux voix les prévisions budgétaires qui sont réputées avoir été étudiées par le comité.

**Le président:** Y a-t-il d'autres observations?

Monsieur Martin.

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Je ne veux surtout pas donner l'impression aux gens que notre comité estime que le Budget supplémentaire des dépenses (B) a été examiné de façon satisfaisante et que nous sommes maintenant prêts à signaler au Parlement notre appui à l'égard de ces prévisions budgétaires et, par conséquent, lui recommander de donner le feu vert. Parce que cela ne refléterait tout simplement pas la réalité.

En fait, la motion de M. Regan reflète plus fidèlement notre grande insatisfaction à l'égard du manque de collaboration auquel nous nous sommes heurtés. Je tiens à le dire aux fins du compte rendu: je suis insatisfait du processus, point à la ligne. On nous a accordé quelques heures pour nous occuper des dépenses proposées d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. À voir le processus, aucune tierce partie objective ne pourrait dire que ces prévisions budgétaires ont fait l'objet d'un examen approfondi et rigoureux. C'est une vraie farce.

À mon avis, le moins que nous puissions faire, c'est de signaler au Parlement que le Comité des opérations gouvernementales a essayé, au nom de la population canadienne, de mener une analyse approfondie des dépenses proposées par le gouvernement, mais que nous n'avons pas réussi à le faire en raison du manque de collaboration de la part du gouvernement. Nous sommes frustrés, nous sommes en colère et nous ne sommes pas satisfaits. En fait, si on devait mettre aux voix le Budget supplémentaire des dépenses, je voterais contre son approbation. Alors, vous pourriez indiquer, à tout le moins, que le comité n'approuve pas de façon unanime le processus d'examen des prévisions budgétaires.

En ce qui concerne la motion de M. Regan, dont nous sommes maintenant saisis, je l'appuierais entièrement, parce qu'elle constitue au moins un premier pas pour exprimer notre frustration envers la façon dont le gouvernement érige des murs de sacs de sable pour éviter de répondre aux questions les plus simples et les plus directes. Nous n'avons même pas les détails élémentaires pour pouvoir déterminer s'il y a lieu d'approuver ces dépenses.

Le gouvernement vient nous voir pour demander l'autorisation de dépenser 4 milliards de dollars. C'est ce qu'il fait. Le gouvernement vient quêter de l'argent au Parlement et cherche à obtenir notre permission pour dépenser des fonds, mais on nous accorde environ une heure pour interroger quelques fonctionnaires évasifs. Nous invitons des ministres, mais ceux-ci ne se pointent pas... La population canadienne devrait savoir que le processus n'est que de la frime et que nous n'avons pas examiné, à notre entière satisfaction, les dépenses proposées par le gouvernement.

M. Regan a raison. Je vais appuyer sa motion.

S'il y a une chose dont vous deviez rendre compte aujourd'hui, ce serait notre insatisfaction totale envers les manoeuvres d'obstruction et les tergiversations du gouvernement pour éviter de fournir les renseignements les plus fondamentaux à notre comité, celui-là même qui est chargé de lui donner la permission de dépenser de l'argent.

**Le président:** Chers collègues, je tiens à souligner que toutes les autres questions, comme celles évoquées par M. Regan et M. Martin, pourront être présentées à une date ultérieure. Toutefois, nous avons une échéance à respecter, parce que la période des crédits prend fin vendredi. Nous pouvons simplement décider de ne pas nous en occuper, mais je suppose que nous devons régler cette question d'une façon ou d'une autre.

M. Warkentin, suivi de M. Harris.

**L'hon. Geoff Regan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je veux passer à autre chose. Nous recevrons M. Prud'Homme, n'est-ce pas? Mais si nous allons consacrer toute la matinée à cette question, je serai disposé à retirer ma motion, même si je cherche toujours un moyen d'exprimer l'insatisfaction de mon parti à l'égard de l'action du gouvernement.

• (0855)

**Le président:** Nous pourrions procéder ainsi. Si vous retirez votre motion, alors la seule chose dont nous serions saisis serait les

crédits en tant que tels. Nous pourrions ensuite revenir à votre motion, si vous le souhaitez.

À ce qu'il paraît, M. Prud'Homme sera ici dans à peu près 10 minutes.

Je m'en remets au comité. Si M. Regan souhaite retirer sa motion, il a besoin du consentement unanime. Nous pourrions ensuite mettre aux voix les crédits ou les adopter avec dissidence.

**L'hon. Geoff Regan:** Eh bien, si on les adopte avec dissidence...

**Une voix:** Cela signifie qu'ils seraient adoptés.

**L'hon. Geoff Regan:** ...cela signifie qu'ils seraient adoptés.

**Le président:** Oui.

Juste pour procéder avec un certain ordre, demandez-vous qu'on retire votre motion?

**L'hon. Geoff Regan:** Oui.

**Le président:** Ai-je le consentement unanime pour permettre à M. Regan de retirer sa motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est retirée.)

**Le président:** La deuxième mise aux voix porte sur les crédits proprement dits.

Voulez-vous que je les mette aux voix ensemble ou un à la fois? Ensemble?

CONSEIL PRIVÉ

Ministère

Crédit 1b — Dépenses du Programme.....1 403 190 \$

(Le crédit 1b est adopté avec dissidence.)

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Crédit 1b — Dépenses de fonctionnement, les contributions et pour la prestation de services de gestion.....123 369 630 \$

Crédit 5b — Dépenses en capital.....3 432 287 \$

(Les crédits 1b et 5b sont adoptés avec dissidence.)

CONSEIL DU TRÉSOR

Secrétariat

Crédit 1b — Dépenses du Programme.....1 237 952 \$

Crédit 15b — Rajustements à la rémunération.....137 119 071 \$

(Les crédits 1b et 15b sont adoptés avec dissidence.)

**Le président:** Dois-je en faire rapport à la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Monsieur Harris.

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC):** Monsieur le président, j'avais levé la main tout à l'heure, après l'intervention de M. Martin.

Je crois qu'il est important de souligner que même si les paroles de M. Martin ont peut-être touché le coeur de certains membres du comité...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Richard Harris:** ...la sincérité de ses propos est gravement compromise par la feuille de route de son parti et de son chef; en effet, son parti avait annoncé publiquement qu'il voterait contre chaque poste budgétaire avant même d'en prendre connaissance. Alors, quand on voit M. Martin se plaindre qu'il n'a pas assez d'information, c'est vraiment le comble de l'hypocrisie, si on tient compte de la version donnée par son parti et son chef.

**Le président:** Très bien.

Je suis sûr que les députés vous sont reconnaissants de cette intervention.

Monsieur Regan.

**L'hon. Geoff Regan:** Monsieur le président, j'invite mes collègues à éviter les attaques personnelles de cette nature.

**Le président:** Peut-être que nous pouvons...

**Une voix:** On emprunte le chemin de Damas ce matin...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** D'accord. Eh bien, je suis emballé par toutes vos expériences sur le chemin de Damas.

Maintenant, je me demande si je peux utiliser ce temps, pendant que nous attendons M. Prud'Homme, pour parler de l'affaire Jaffer. Nous avons terminé le rapport. Chaque parti a eu l'occasion d'y jeter un coup d'oeil. Ai-je l'autorisation de le présenter à la Chambre?

Voulons-nous poursuivre la séance à huis clos?

**Une voix:** Oui.

**Le président:** Allez-y, monsieur Warkentin.

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le président, nous venons de nous heurter à un problème explosif au sein d'un autre comité, lorsqu'un projet de rapport a été discuté en public. Nous venons d'avoir le même problème.

**Le président:** Oui. C'est ma faute. Je n'aurais pas dû en parler.

**M. Chris Warkentin:** Je ne sais pas comment nous...

**Le président:** Nous pouvons voter pour poursuivre la séance à huis ou nous pouvons suspendre la séance pendant que nous attendons M. Prud'Homme.

Monsieur Coderre.

● (0900)

[Français]

**L'hon. Denis Coderre (Bourassa, Lib.):** Monsieur le président, je ne vois pas la pertinence de ne passer qu'une heure avec M. Prud'Homme ce matin, d'autant plus qu'il est déjà 9 heures et que le comité doit terminer sa rencontre à 10 h 45.

Je demanderais donc de reporter la vidéoconférence des autres collègues à une autre rencontre du comité et de faire témoigner M. Prud'Homme jusqu'à 10 h 45.

[Traduction]

**Le président:** Je m'en remets au comité. L'organisation de ces réunions nécessite beaucoup de travail de la part du greffier. Je n'aimerais vraiment pas laisser partir M. Hollander, parce qu'il vient de la Colombie-Britannique; dans le cas de l'autre témoin, ce ne serait peut-être pas aussi difficile.

Je me demande tout simplement s'il y a d'autres solutions de rechange. Ne pourrions-nous pas demander à M. Hollander de se joindre à nous à l'heure prévue, pendant que nous continuons d'entendre le témoignage de M. Prud'Homme durant le reste de la séance? Cela fonctionnerait-il?

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le président, ce qui m'inquiète, c'est qu'il est déjà 9 heures. Je comprends tout le travail du greffier et les difficultés que cela risque d'entraîner, mais au bout du compte, nous sommes saisis de deux questions différentes. Je sais faire preuve de souplesse, mais franchement, si nous invitons les deux témoins en même temps, il y aurait un manque de cohérence.

**Le président:** Oui.

**L'hon. Geoff Regan:** Monsieur le président, normalement, j'aurais dit qu'il serait logique d'entendre ces témoins en même temps que M. Prud'Homme, puis les députés pourraient poser des questions à qui ils veulent. Mais je crains un peu que ces témoins — les deux prévus à la deuxième heure — soient laissés pour compte et qu'ils n'aient peut-être pas beaucoup d'occasions d'intervenir, si bien que nous finirions par les inviter de nouveau et faire perdre leur temps aujourd'hui. Voilà le problème qui se pose, si nous décidons de les entendre aujourd'hui.

**Le président:** D'accord. Si c'est ce que veut le comité, je n'ai pas d'objection.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Nous allons suspendre nos travaux pour un instant.

● (0900)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

● (0910)

**Le président:** Chers collègues, nous reprenons nos travaux.

[Français]

M. Prud'Homme est arrivé.

Bienvenue au comité, monsieur Prud'Homme.

[Traduction]

Merci d'être des nôtres. Je vous suis reconnaissant d'avoir fait l'effort de venir ici, malgré la tempête de neige. À cause du retard, nous avons décidé de prolonger le temps que nous avons prévu pour votre comparution. Comme vous le savez — et je suis sûr que notre greffier vous l'a déjà expliqué —, vous avez l'occasion de faire une déclaration préliminaire, après quoi les membres vous poseront des questions.

Monsieur Prud'Homme, avez-vous une déclaration préliminaire à faire?

**Une voix:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** Excusez-moi.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme (à titre personnel):** Je vais émettre un bref commentaire. Je suis désolé du...

**Le président:** Excusez-moi de vous interrompre, monsieur Prud'Homme, mais M. Coderre souhaite intervenir.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je demanderais au greffier d'assermenter le témoin.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je, Gilles Prud'Homme, jure de dire dans mon témoignage la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. Ainsi Dieu me soit en aide.

**Le président:** Merci, monsieur Prud'Homme.

[Traduction]

Votre déclaration préliminaire, s'il vous plaît.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Bonjour. Ça me fait plaisir d'être parmi vous.

Je suis désolé de ce retard causé par une tempête de neige à Montréal. Il m'aurait été presque impossible de faire le voyage hier soir. Je suis donc parti à 4 h 30 ce matin et j'ai été un peu retardé en chemin.

Je vais m'exprimer en français, mais je serai en mesure de très bien comprendre les questions en anglais. Pour être sûr d'utiliser les bons mots, je vais y répondre en français.

Je suis heureux d'être parmi vous parce que je n'ai rien à me reprocher. Je ne suis au courant d'aucune situation relative au contrat qui fait l'objet de l'étude du comité. Contrairement à ce qu'a insinué le député de Bourassa, je ne me cachais pas. Il a été facile pour le greffier de me trouver. Je l'ai immédiatement rappelé. Nous nous sommes parlé à plusieurs reprises. Je n'exécute aucune « job de bras », contre qui que ce soit, et je n'ai pas de liens à l'intérieur du domaine de la construction. C'est donc avec grand plaisir que je vais répondre aux questions et dissiper par le fait même toute insinuation malveillante que pourrait faire à mon égard une personne jouissant de l'immunité.

• (0915)

**Le président:** Merci, monsieur Prud'Homme.

Monsieur Coderre, vous disposez de huit minutes.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le président, j'aimerais rappeler au témoin que c'est le greffier qui a dit avoir eu beaucoup de difficulté à le joindre.

Vu cette difficulté, nous avons demandé qu'une sommation soit émise, et c'est à partir de ce moment que le téléphone s'est mis à bien fonctionner.

Monsieur Prud'Homme, depuis quand êtes-vous conservateur?

**M. Gilles Prud'Homme:** Depuis 1977.

**L'hon. Denis Coderre:** Depuis quand êtes-vous membre du nouveau Parti conservateur?

**M. Gilles Prud'Homme:** Depuis 2005. Je n'ai pas de carte de membre depuis quelques années. Par contre, on m'a inscrit comme membre du Parti libéral, sans mon consentement, à l'occasion d'un de vos soupers-spaghetti en 2004.

**L'hon. Denis Coderre:** Ça me surprendrait.

Monsieur Prud'Homme, qui vous a fait entrer dans le Parti conservateur de M. Harper?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je suis moi-même entré en contact avec des gens du Parti conservateur que je connaissais. Je l'ai fait par l'entremise du bureau de M. Jean-Pierre Blackburn, un homme que je respecte beaucoup et qui était déjà à ce moment-là député progressiste-conservateur. Je connaissais des gens qui faisaient partie de la filière progressiste-conservatrice au cours des années 1980.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous êtes un bon ami de Gilles Varin?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne connais pas très bien Gilles Varin. Je sais qui il est; je l'ai déjà croisé, je lui ai dit bonjour, mais je n'ai aucun lien avec lui. Je ne le connais pas.

**L'hon. Denis Coderre:** Comment avez-vous rencontré Paul Sauvé?

**M. Gilles Prud'Homme:** Paul Sauvé est venu me rencontrer le 15 novembre 2008 dans un hôtel de Dorval — je crois qu'il s'agissait du Four Points — lors de la soirée organisée en l'honneur de la Casa d'Italia. Il s'est présenté à moi. Au cours de la conversation, il a su que j'étais président de l'association conservatrice dans le comté de Bourassa et que j'avais l'intention de contribuer au financement durant le mois de janvier ou de février. L'élection venait de se terminer; on ne savait pas ce qui arriverait. C'était la première fois que je le rencontrais.

**L'hon. Denis Coderre:** M. Sauvé a dit, la main sur la Bible, que vous lui aviez dit qu'étant donné qu'il avait obtenu un contrat, il lui faudrait organiser des activités de financement, et qu'il devrait en tenir plusieurs, dont dans la circonscription de Bourassa.

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, je n'ai pas dit ça à M. Sauvé.

Après la soirée du 15 novembre, j'ai rencontré M. Sauvé pour un lunch au restaurant Da Emma, dans le Vieux-Montréal, en décembre. Je lui ai dit qu'à la suite de la campagne, l'association avait un manque à gagner de 10 000 \$ et qu'avec M. Padulo, on organisait un cocktail ou une soirée. Cela restait à confirmer, tout comme la date, car M. Paradis, alors ministre responsable de la région de Montréal — c'est la raison pour laquelle il était là —, n'avait pas son agenda à ce moment-là.

Comme il m'avait dit, le 15 novembre, qu'il était sympathisant du Parti conservateur, je lui ai demandé s'il était intéressé à nous aider. Il a dit qu'il était prêt à vendre quelques billets et M. Padulo a dit qu'il en vendrait quelques-uns aussi.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous m'avez dit avoir rencontré M. Sauvé à l'hôtel et lui avoir parlé de financement. Là, vous me parlez d'un souper...

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, je n'ai pas parlé de financement.

**L'hon. Denis Coderre:** C'est ce que vous venez de dire. Vous venez de dire que vous avez rencontré M. Sauvé au restaurant Da Emma et que là, vous avez parlé de financement.

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, ce que j'ai dit, c'est que M. Sauvé, à la soirée à la Casa d'Italia du 15 novembre, est venu me rencontrer et a su que j'étais président de l'association conservatrice. Il m'a dit qu'il était intéressé à collaborer avec nous parce qu'il était sympathisant du Parti conservateur. C'est à partir de là qu'on a fixé une rencontre en décembre. Ce n'était pas l'endroit approprié pour discuter longuement, étant donné qu'on était tous deux accompagnés par des gens pour la soirée.

On s'est donc rencontrés au Da Emma en décembre pour discuter. Il m'a dit qu'il était intéressé à participer à l'événement et à vendre quelques billets. M. Padulo, chez qui on tenait l'activité, avait aussi dit qu'il vendrait quelques billets. C'est comme ça que ça s'est fait.

**L'hon. Denis Coderre:** Donc, M. Sauvé a menti?

**M. Gilles Prud'Homme:** Moi, je vous dis ce qui est arrivé.

• (0920)

**L'hon. Denis Coderre:** Dites-vous que M. Sauvé est un menteur?

**M. Gilles Prud'Homme:** Ce que je dis, c'est que je n'ai pas dit à M. Sauvé que la soirée serait organisée en guise de remerciement pour les contrats. Premièrement, je ne savais pas qu'il avait obtenu des contrats. Ce dont il me parlait, ce n'était pas le contrat dont il est question ici. Il voulait passer le message qu'il désirait construire une école de maçonnerie à Sorel-Tracy, que la municipalité semblait favorable au projet. Au début, il voulait le réaliser dans Hochelaga-Maisonneuve, mais l'arrondissement n'était pas disposé à libérer des permis de zonage, etc. Donc, le projet devait se faire à Sorel-Tracy et il voulait promouvoir cette idée. C'est ça qui l'intéressait le plus.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur Prud'Homme, vous dites que vous n'avez pas de liens avec la construction, pourquoi alors vous parlerait-on d'une école de maçonnerie? On a parlé d'un événement-bénéfice dans le comté de Bourassa au restaurant de M. Padulo...

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est son projet à lui. Il m'a dit ce que lui voulait faire. Ne changez pas les mots. C'est votre spécialité de mettre des paroles dans la bouche des gens.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur Prud'Homme...

**M. Gilles Prud'Homme:** Vous avez de la difficulté avec vos propres paroles.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le président, j'aimerais qu'on remette le témoin à l'ordre. Je pose des questions et il a le devoir d'y répondre. De plus, il n'a aucun respect pour le Parlement puisqu'il est arrivé à 9 h 15. Alors, j'aimerais que le témoin réponde aux questions et qu'il ne se serve pas de sa propre immunité.

J'aimerais savoir pourquoi vous avez parlé de maçonnerie avec cette personne alors que vous n'avez rien à voir là-dedans, selon vos dires.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je n'en ai pas parlé. Il m'a mentionné qu'il désirait construire une école de maçonnerie. Il a le droit de m'expliquer ce que lui veut faire et de se présenter à moi. Il décrivait ce qu'il faisait et quelle entreprise il avait, c'est tout.

On prend le lunch ensemble, il m'explique au cours d'une conversation qui il est et je lui explique qui je suis. C'est tout.

**L'hon. Denis Coderre:** C'est exactement pour ça qu'on vous a invité: on veut savoir qui vous êtes, monsieur Prud'Homme.

Connaissez-vous Bernard Côté?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je connais Bernard Côté. Je l'ai connu parce qu'il a oeuvré au sein de l'association conservatrice de Jeanne-Le Ber.

**L'hon. Denis Coderre:** À quel titre?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne sais pas s'il était agent officiel ou secrétaire-trésorier, peu importe.

**L'hon. Denis Coderre:** Il a été agent officiel jusqu'à quand?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je n'en ai aucune idée.

**L'hon. Denis Coderre:** Comment connaissez-vous Henri Padulo?

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai rencontré Henri Padulo la première fois lorsque je m'occupais de campagnes électorales pour l'ancien maire Jean Doré, avec le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Il avait un restaurant rue Crémazie, le Da Enrico. Il aidait des candidats du secteur Villaray.

À peu près en même temps, il est venu nous aider durant la campagne conservatrice de 1988, étant un résidant d'Ahuntsic, comme moi. Lorsque Nicole Roy-Arcelin a battu Raymond Garneau, il est venu nous aider. C'est là que j'ai connu Henri Padulo.

De 1990-1992 jusqu'à l'élection de 2007-2008, je ne l'ai pas rencontré souvent. Je l'ai rencontré parce qu'il est venu aux activités du Parti conservateur en marge de la campagne électorale de 2008.

**L'hon. Denis Coderre:** Connaissez-vous Hubert Pichet?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui. Il est le bras droit du sénateur Pierre Claude Nolin. Il s'est présenté comme candidat dans la circonscription de La Pointe-de-l'Île, je crois.

**L'hon. Denis Coderre:** Avez-vous rencontré Pierre Claude Nolin?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je connais très bien Pierre Claude Nolin. C'est le meilleur organisateur politique que j'aie eu l'occasion de côtoyer quand j'étais organisateur pour le Parti progressiste-conservateur au cours des années 1980.

**L'hon. Denis Coderre:** Connaissez-vous Claude Sarrazin?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Expliquez-moi une chose. Vous vous êtes beaucoup impliqué au palier municipal, n'est-ce pas?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, j'ai participé à diverses campagnes municipales.

**L'hon. Denis Coderre:** Avez-vous travaillé à la campagne de Jacques Duchesneau?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, j'étais organisateur pour son colistier et j'assumais quelques responsabilités en matière de communications pour cinq des six candidats de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

**Le président:** Merci, messieurs Coderre et Prud'Homme.

Madame Bourgeois, vous disposez de huit minutes.

**Mme Diane Bourgeois (Terrebonne—Blainville, BQ):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Prud'Homme, bonjour.

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est un plaisir, madame.

**Mme Diane Bourgeois:** Dites-moi pendant combien de temps vous avez été président de l'association conservatrice du comté de Bourassa.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je dirais de juin 2007 au 31 octobre 2010, soit jusqu'à la date de la radiation de l'association. Il reste que dès juin 2010, j'avais prévenu les organisateurs régionaux que je n'entendais pas continuer, que l'association n'avait aucune dette et que le candidat pressenti pourrait emmener sa propre équipe.

**Mme Diane Bourgeois:** D'accord.

Vous êtes parti de votre plein gré en raison d'insatisfactions...

**M. Gilles Prud'Homme:** Après trois ans... Je suis toujours conservateur, mais quand je me suis rendu compte que la région de Montréal n'était pas une priorité pour le parti, j'ai décidé d'investir mon énergie ailleurs, d'autant plus qu'au cours des six dernières années, je me suis occupé de ma mère, qui souffrait de démence, à raison de 20 ou 30 heures par semaine, et ce, jusqu'à son décès. J'avais donc laissé tomber en bonne partie mes activités professionnelles et décidé de faire autre chose. Je suis en politique depuis un bon nombre d'années et j'ai peut-être envie de faire autre chose, quoiqu'il y en a un qui m'invite à rester pour le combattre.

● (0925)

**Mme Diane Bourgeois:** M. Sauvé nous a dit qu'il avait invité plusieurs des personnes qui étaient présentes au fameux cocktail dont on a parlé. Aviez-vous donné une liste à M. Sauvé?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, il a invité les personnes qu'il avait choisi d'inviter.

**Mme Diane Bourgeois:** C'est lui qui a invité ces gens?

**M. Gilles Prud'Homme:** Ceux qu'il reconnaît avoir invités. Je ne peux pas distinguer tous les gens dont le nom figure sur la liste. Pour ce qui est de la liste des gens qui étaient là avant la soirée, mis à part M. Sauvé, que j'avais rencontré quelques mois auparavant, je savais qui était M. Varin parce qu'il avait participé à certaines activités, mais je ne connaissais que Roger Plamondon, qui s'occupe du dossier BIXI à Montréal et qui faisait partie à l'époque de l'équipe libérale fédérale de Paul Martin. Il était accompagné de M. Broccolini.

**Mme Diane Bourgeois:** Dites-moi, monsieur Prud'Homme, comment les choses se sont-elles passées? Avant d'inviter les gens, avez-vous vérifié auprès du bureau du ministre si ce dernier était disponible, s'il pourrait être présent?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui. Je ne me rappelle plus la date exacte, mais c'était au mois de décembre. Des groupes conservateurs manifestaient devant les bureaux de Stéphane Dion. C'était peut-être pour dénoncer la coalition. Je ne m'en souviens pas vraiment. M. Dion était alors député de la circonscription de Saint-Laurent—Cartierville et chef du Parti libéral. M. Paradis, tout comme d'autres députés, est venu. Je pense que M. Gourde y était aussi, mais je n'en suis pas certain. À ce moment-là, M. Padulo et moi avons demandé à M. Paradis s'il accepterait, en début d'année, de tenir une activité de financement à son restaurant au profit de l'association conservatrice du comté de Bourassa. Il a dit que ça ne lui causait pas de problème et nous a demandé de venir à son bureau après les Fêtes parce qu'il venait d'être nommé ministre et qu'il ne savait pas encore ce qui était prévu à son agenda. En plus, il y avait la volatilité de ce qui se passait à ce moment-là.

**Mme Diane Bourgeois:** Selon vous, les gens du bureau de M. Paradis savaient-ils que M. Sauvé allait inviter des gens appartenant à un domaine très ciblé?

**M. Gilles Prud'Homme:** Ils ne savaient pas qui allait être présent. Je pense avoir exprimé à... Je ne sais plus avec qui j'échangeais, à ce moment-là. Je ne sais pas s'il s'agissait de Mme Houde ou de M. Quinlan. Or une dame m'a appelé. Je pense avoir mentionné que les principaux collaborateurs de l'association, à part les membres de celle-ci, étaient M. Sauvé et M. Padulo. Toutefois, la liste des gens présents n'était pas connue du ministre avant son arrivée.

**Mme Diane Bourgeois:** D'accord. Leur domaine d'intervention n'était pas connu non plus?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non plus.

**Mme Diane Bourgeois:** Vous avez organisé une activité de financement au restaurant Il Ritrovo au profit de l'association conservatrice du comté de Bourassa. Deux cents personnes étaient présentes.

À quelle date avez-vous organisé ce cocktail? Vous souvenez-vous de ce cocktail?

**M. Gilles Prud'Homme:** Quelle est la date?

**Mme Diane Bourgeois:** Je n'ai pas la date, mais cela concerne le financement conservateur. On a retrouvé cette information dans un journal italo-québécois.

**M. Gilles Prud'Homme:** Durant la campagne électorale, il y a eu une activité de souper-spaghetti au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Pompei.

**Mme Diane Bourgeois:** Excusez-moi, mais c'était avec Mme Michelle Allaire.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, elle était la candidate du Parti conservateur.

**Mme Diane Bourgeois:** C'était en 2008 ou en 2009?

**M. Gilles Prud'Homme:** Quelques semaines avant l'élection, autour du 11 octobre, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Pompei, on a fait un...

**Mme Diane Bourgeois:** Non, excusez-moi, mais...

**M. Gilles Prud'Homme:** Il y a eu une activité au restaurant Il Ritrovo, un genre de repas-spaghetti à bas prix ou quelque chose du genre.

**Mme Diane Bourgeois:** L'argent qui a été perçu lors de ce cocktail aurait dû normalement se retrouver dans les comptes de la circonscription du Parti conservateur.

**M. Gilles Prud'Homme:** Toutes les sommes qu'on a recueillies ont toujours été versées dans ces comptes. Nos événements durant les années 2007, 2008 et 2009 sont tous rapportés dans les documents de l'association. Pour ce qui est des dépenses de l'événement-spaghetti, étant donné que c'était durant la campagne électorale, elles se trouvent peut-être dans le rapport de l'agent officiel.

**Mme Diane Bourgeois:** À cet événement, un ministre ou un sénateur avait-il été invité?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non. Il y avait un député qui devait venir, mais il n'a pu se rendre. Il n'y avait personne ni à l'un ni à l'autre. C'étaient des activités locales pour les gens qui gravitaient autour...

**Mme Diane Bourgeois:** Selon le même journal, vous avez aussi organisé une activité de financement au restaurant Il Ritrovo où le ministre Jean-Pierre Blackburn était présent.

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, ce n'était pas au restaurant Il Ritrovo. C'était au restaurant rue Saint-Zotique...

**Mme Diane Bourgeois:** Il Piccolo? Ou serait-ce le Piccola Italia?  
● (0930)

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est peut-être cela, à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et d'une autre rue dont le nom m'échappe.

**Mme Diane Bourgeois:** Vous souvenez-vous approximativement de la date de ce cocktail?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je crois que c'était un peu avant les Fêtes en 2007.

**Mme Diane Bourgeois:** Où sont allées les sommes récoltées?

**M. Gilles Prud'Homme:** À l'association. C'est dans le rapport.

**Mme Diane Bourgeois:** Pourtant, quand on regarde les registres d'Élections Canada, on ne retrouve aucune trace de ces sommes d'argent.

**M. Gilles Prud'Homme:** Elles y sont ainsi que les noms des donateurs.

**Mme Diane Bourgeois:** Mais on ne les retrouve pas.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je regrette, mais elles y sont.

**Mme Diane Bourgeois:** Qui a communiqué avec le ministre Blackburn pour qu'il aille à cette activité?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est moi-même, par l'intermédiaire de son bureau.

**Mme Diane Bourgeois:** Monsieur Prud'Homme, vous me dites que vous avez rencontré le ministre Paradis et que vous avez communiqué avec le ministre Blackburn. Avez-vous des accès privilégiés auprès des ministres conservateurs?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

En tant que militant, je connais Jean-Pierre Blackburn depuis les années 1980. Lorsque je l'ai rencontré, je lui ai demandé s'il pouvait être présent si on organisait une activité de financement et il nous a répondu affirmativement. Lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, on est allés à son activité où il a reçu le premier ministre à Roberval avec l'éventuel candidat, Denis Lebel, qui était maire à ce moment-là.

Quand on fait des activités politiques, on croisent beaucoup de gens.



**Mme Diane Bourgeois:** Le nom de Léo Housakos vous dit-il quelque chose?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je connais Léo Housakos. Je ne suis pas un proche de Léo Housakos, mais je le connais parce qu'il a fait de la politique. Il s'est présenté pour l'Alliance canadienne et il a été argentier pour l'équipe du maire Tremblay et pour Mario Dumont. Il milite maintenant pour le Parti conservateur.

**Le président:** Merci, madame Bourgeois.

Merci, monsieur Prud'Homme.

Monsieur Gourde, vous avez huit minutes.

**M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Prud'Homme, d'être venu ici ce matin pour témoigner malgré le mauvais temps.

Replaçons-nous dans le contexte. Vous avez bien été président de l'association conservatrice de Bourassa de 2007 à 2010. Comme tout bon président, vous avez fait du travail politique en matière de promotion du parti dans le comté de Bourassa, y compris des cocktails de financement pour que l'association conservatrice puisse affronter les candidats des autres partis lors de l'élection potentielle. Vous avez été un bon militant conservateur. D'ailleurs, vous avez dit que vous l'étiez depuis longtemps.

Comment vous êtes-vous retrouvé avec une carte libérale dans vos poches?

**M. Gilles Prud'Homme:** Quand M. Coderre organise un souper-spaghetti, il vient plus ou moins 1 000 personnes, et parfois davantage. Comme à plusieurs personnes qui y ont assisté — du moins cela a été le cas pour moi —, on m'a demandé de signer un document indiquant que j'étais présent. Alors, je me suis retrouvé avec une carte. J'avais obtenu deux billets d'un barbier italien que connaissait la personne avec qui j'étais. Je ne sais pas pour quelle raison, mais on m'a inclus comme membre sans ma permission. Je pense qu'il y en a beaucoup d'autres qui assistent à de telles activités et qui acceptent de devenir membre d'un parti pour la somme de 20 \$.

**M. Jacques Gourde:** Quel était le prix du souper-spaghetti?

**M. Gilles Prud'Homme:** Il était de 20 \$. Avec 1 000 personnes, cela fait 20 000 \$ pour la soirée. C'est plus que pour notre soirée à 500 \$.

**M. Jacques Gourde:** La carte que vous avez signée est un formulaire d'adhésion du Parti libéral du Canada.

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai signé un formulaire de présence à la soirée.

**L'hon. Denis Coderre:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**M. Jacques Gourde:** Bien, là...

**Le président:** Excusez-moi, monsieur Gourde.

Monsieur Coderre, vous avez la parole.

**L'hon. Denis Coderre:** Monsieur le président, pour que cela soit clair, je tiens à préciser qu'on dit aux gens que s'ils veulent être membres, ils doivent signer ce billet.

C'était écrit noir sur blanc. Je ne sais pas si c'est parce que vous ne savez pas lire, monsieur Prud'Homme, mais c'était très clairement indiqué sur le billet.

[Traduction]

**Le président:** Merci pour cette précision, mais il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Monsieur Gourde.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Je n'en ai jamais été informé. Cela n'était pas écrit. S'il y a une chose que je n'ai jamais été au cours de ma vie, c'est un libéral fédéral.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Monsieur Gourde, vous pouvez continuer.

**M. Jacques Gourde:** Votre signature apparaît donc sur un document qui a été transféré ou annexé au formulaire de la carte de membre du Parti libéral.

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est exact. Je suis devenu membre à mon insu.

**M. Jacques Gourde:** Je suis heureux de comprendre la pratique du champion des vendeurs de cartes du Parti libéral au Québec. Au fond, il échange une carte de membre contre un repas de spaghetti, et ça fonctionne bien.

**M. Gilles Prud'Homme:** Ce n'est pas pour rien qu'il est lui-même une espèce de père de la famille libérale de Montréal-Nord. C'est libéral aux paliers fédéral, provincial, municipal et scolaire. Les présidents de club de l'âge d'or et des principaux organismes, ce sont presque tous des libéraux. C'est rouge partout.

• (0935)

**M. Jacques Gourde:** Selon vous, les gens sont-ils vraiment conscients qu'ils deviennent membres du Parti libéral? S'il se présente de 1 000 à 1 500 personnes au cours de la journée, les formulaires sont vite remplis.

**M. Gilles Prud'Homme:** Les personnes âgées constituent environ 75 p. 100 des gens présents au souper. Elles sont bien contentes d'être invitées. Il y a de la musique avec des grands chanteurs italiens de Montréal. Il y a souvent des ministres ou même le chef. Le sénateur Jean Lapointe s'est présenté une fois. Les gens sont donc contents d'y assister et de passer une belle soirée. Ils sont même transportés par autobus à partir des résidences. Ça va bien.

**M. Jacques Gourde:** Vous dites que les gens sont invités à aller au souper-spaghetti. Est-ce qu'ils y sont invités gratuitement? Est-ce que quelqu'un paye leur carte?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne peux parler au nom de tout le monde. Certains achètent des billets et invitent d'autres gens, et ils remplissent une table.

**M. Jacques Gourde:** Logiquement, selon la loi électorale, on doit payer sa carte. Si le billet est gratuit et que la carte est donnée indirectement...

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne peux pas parler au nom des autres. Je vous dis seulement ce qui m'est arrivé. Je ne me suis pas attardé pour voir ce qui se passait. Je n'avais pas d'objectif politique ce soir-là. J'avais accepté l'invitation du barbier italien.

**M. Jacques Gourde:** C'est vraiment intéressant de comprendre comment on vend les cartes de membre du Parti libéral dans Bourassa. Cela pourrait se répéter ailleurs dans d'autres circonscriptions. On comprend pourquoi le député de Bourassa est le champion de la vente de cartes de membres au Québec.

Revenons au fameux cocktail. Vous avez rencontré M. Sauvé. Il a accepté de vendre des cartes de membre pour vous.

**M. Gilles Prud'Homme:** Il m'a même offert de participer. Au début, il m'a dit qu'il était prêt à vendre une dizaine de cartes. Il en a vendu davantage à la fin. Je n'ai pas les détails quant au nombre de billets que lui et M. Padulo ont vendus.

**M. Jacques Gourde:** De façon générale, comment s'est déroulée la soirée?

**M. Gilles Prud'Homme:** Cela s'est très bien passé. Le ministre est arrivé en retard. Il n'est resté que 90 minutes. Dès son arrivée, il nous a prévenus qu'il devrait s'en aller rapidement. Son père était malade. Il voulait se rendre à Thetford Mines ou dans son coin pour le voir. Il a fait le tour des gens présents. Il a pris une petite bouchée avant de partir et il s'en est allé.

**M. Jacques Gourde:** Il n'y avait pas de carte de membre obligatoire.

**M. Gilles Prud'Homme:** Non. Les gens présents ont payé au moyen de chèques. Il y avait des gens de la famille de la candidate, Mme Allaire, de celle de M. Padulo, et des gens d'autres associations conservatrices voisines d'Ahuhtsic et du restaurant. Il y avait quelques journalistes des hebdomadaires italiens.

De toute façon, le cocktail se tenait au grand jour. Rodger Brulotte en avait parlé dans l'une de ses chroniques. Ce n'était pas caché. Si vous retracez la chronique de Rodger Brulotte, vous pourrez y voir la photo du ministre avec Mme Allaire et M. Padulo. C'était clair.

D'ailleurs, cela a permis au député de Bourassa d'indiquer à certains membres en vue de la communauté italienne de s'assurer de ne pas être vus sur place parce que ce n'était pas bon pour leur image face au Parti libéral.

**M. Jacques Gourde:** Les gens ont-ils mangé du spaghetti, comme lors d'autres activités?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, le fils de M. Padulo, Riccardo, avait préparé un buffet assez haut de gamme.

**M. Jacques Gourde:** Il s'agit d'un bon restaurant de Montréal.

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est un restaurant familial, mais le restaurant n'était pas ouvert ce soir-là. Le lundi, généralement, il n'est pas ouvert. On l'avait ouvert pour la soirée et on avait préparé un buffet pour l'occasion.

**M. Jacques Gourde:** Puis...

**M. Gilles Prud'Homme:** Ça a été payé. C'est écrit dans le rapport de l'association. Le rapport parle du restaurant Da Enrico et d'un montant de 3 000 \$.

**M. Jacques Gourde:** Tout le travail que vous avez fait depuis les années 2007 à 2010 est bien documenté et tous les rapports sont vérifiés par Élections Canada.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, ils sont faits par M. Robert Guindon, qui est très bien considéré par Élections Canada et qui est très méticuleux. Il nous demande tout le temps de bien remettre nos documents. Il n'y a donc aucun problème.

On a travaillé fort. La candidate a distribué presque 18 000 cartes professionnelles, de main à main, dans le comté. On a acheté de la publicité dans les hebdomadaires italiens toutes les semaines pendant un an. On a acheté de la publicité dans *Le Guide Montréal-Nord* et dans *L'Informateur de Rivière-des-Prairies*. On a été présent à différentes activités. On a fait ce qu'on a pu.

Malheureusement, le contexte de 2008, avec les questions liées à la culture et le fait qu'on ne pouvait pas obtenir la présence d'un ministre pendant la campagne, nous a nui. On a eu quand même le résultat qu'on a pu. On a eu de bons chiffres dans les circonstances.

Voilà.

• (0940)

**M. Jacques Gourde:** La morale de l'histoire est que pour gagner le comté de Bourassa, il faut organiser un bon grand souper-spaghetti, inviter les gens et espérer qu'ils militent avec vous.

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est vous qui le dites.

**Le président:** Avez-vous fini?

**M. Jacques Gourde:** Oui.

**Le président:** Merci, monsieur Gourde.

[Traduction]

Monsieur Martin, vous avez huit minutes.

**M. Pat Martin:** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Prud'Homme.

Voilà qui jette une lumière intéressante sur le monde plutôt obscur de la politique montréalaise, qui est un sport sanguinaire, mais nous nous intéressons davantage au monde encore plus obscur des allégations de collusion, de fixation de prix et de truquage d'offres dans l'industrie de la construction en ce qui concerne les édifices mêmes où nous nous trouvons.

M. Sauvé nous a décrit la situation. Selon ses dires, pour obtenir un contrat auprès de Transports Québec ou du gouvernement fédéral, il faut, en moyenne, un pot-de-vin de 3 à 5 p. 100. Est-ce une bonne estimation?

**M. Gilles Prud'homme:** Je sais rien à ce sujet.

**M. Pat Martin:** Vous n'en savez rien? Eh bien, nous nous inquiétons surtout des pots-de-vin au début et à la fin du processus. Si une personne comme Varin soutirait des pots-de-vin à un entrepreneur, par exemple si vous vouliez figurer sur une liste de soumissionnaires en échange de pots-de-vin, qui M. Varin devrait-il payer pour obtenir ce genre de contrat pour son client?

**M. Gilles Prud'homme:** Je ne sais pas, parce que je ne connais personne ici, à Ottawa.

**M. Pat Martin:** Non, alors prenons Transports Québec: à qui offririez-vous un pot-de-vin au sein de Transports Québec?

**M. Gilles Prud'homme:** Je ne connais personne à Transports Québec non plus. Je ne participe pas à ces industries.

**M. Pat Martin:** Vous semblez pourtant très proche de cette industrie. Je veux dire...

**M. Gilles Prud'homme:** Je ne le suis pas. Pourquoi?

**M. Pat Martin:** ... ces deux dernières semaines, vous avez amené le président de la commission anticorruption et anticollusion, Jacques Duchesneau, à démissionner.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** En ce qui a trait à M. Duchesneau, je n'ai rien évoqué qui concernait la construction.

J'ai rapporté une activité électorale qui a eu lieu en 1998 et qui n'avait aucun lien avec le monde de la construction. Dans le cadre de cette activité, plusieurs personnes ont signé des cautions. J'étais l'une d'elles. Par la suite, cela apparaît dans le rapport financier comme un prêt.

J'ai rencontré le directeur général des élections.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Bien des gens estiment qu'au moment même où M. Duchesneau s'apprêtait à mettre au jour la corruption dans l'industrie au Québec, vous l'avez amené à démissionner pour l'éloigner de la vérité. Il a dû démissionner parce que vous êtes intervenu au bon moment pour protéger l'industrie et cacher le fait qu'elle est corrompue.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne suis pas arrivé au bon moment. J'ai simplement répondu aux questions de Paul Larocque, le journaliste de TVA. À propos du *timing*, j'ai répondu...

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Eh bien, votre choix du moment est parfait, monsieur Prud'Homme.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Peut-être, mais j'ai répondu à la demande de mon frère, qui est comptable agréé...

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Pourquoi signaleriez-vous des irrégularités électorales vieilles de 10 ans, alors que vous n'avez même pas signalé vos collectes de fonds électoraux pendant votre dernière année à titre de président de l'association de circonscription? Pourquoi Élections Canada a-t-il révoqué l'enregistrement de votre association de circonscription lorsque vous étiez président?

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est parce que je n'ai pas rempli le rapport du président.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Eh bien, racontez-nous cela.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** L'agent financier a répondu au rapport financier qui a été vérifié. Cela y figure, d'ailleurs. C'est pour cela que vous avez la liste des contributeurs au cocktail. Je n'ai pas répondu au rapport du président. J'aurais pu envoyer une autre note, mais je laissais cela à d'autres. Ainsi, le parti pouvait utiliser quelqu'un d'autre. C'est tout.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Son enregistrement a été révoqué.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai vérifié auprès d'Élections Canada. C'est le rapport du président qui indique la date, l'adresse des personnes et qui sont les membres. Le rapport financier est là, et le rapport financier pour les 10 mois jusqu'au 31 octobre va être produit.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Vous avez déjà répondu à cette question.

À combien se sont élevés au total les pots-de-vin que vous avez recueillis au cours de votre cocktail de financement? Combien d'argent ont-ils donné au total? Pas seulement les mille dollars dont ils ont fait don à l'association de circonscription — la totalité des pots-de-vin.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Autre que les contributions qui figurent au rapport, il n'y a rien. Certains veulent inventer une histoire là où il n'y en a pas.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Maintenant, en ce qui concerne les irrégularités de 1998 qui ont entraîné la démission de l'ancien chef de police, lequel s'apprêtait à exposer toute la corruption au Québec, les prêts... Vous dites qu'il s'agissait de vous et d'une autre femme. Est-ce exact? Madame Arminda Mota?

• (0945)

**M. Gilles Prud'homme:** Je pense qu'il y avait 12 personnes, à part moi.

[Français]

dont Mme Mota qui, elle, fait ses entrevues et ses affaires. C'est tout. Je n'ai pas rencontré Mme Mota depuis 1998. Il faut dire qu'elle était candidate avec Jacques Duchesneau. Depuis ce temps, je ne l'ai jamais rencontrée.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Pourquoi frauderait-il le système en inscrivant votre nom sur un chèque auquel vous affirmez n'avoir jamais été mêlé? A-t-il simplement tiré votre nom de l'annuaire téléphonique? N'avez-vous rien eu à voir avec l'industrie de la construction ou ce genre de fraude dans le passé? Quelle coïncidence!

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Je n'ai pas de commentaires à ce sujet. Jacques Duchesneau peut se défendre lui-même. D'ailleurs, il va le faire.

Je dis ce qui est arrivé parce qu'on m'a posé des questions. Les journalistes allaient voir. Mon frère, qui est propriétaire, m'a dit que la locataire n'aimait pas voir venir les journalistes. Il m'a dit que je ne restais plus au 10 185 depuis le début de l'année et que je devais donc répondre aux questions. C'est ce que je fais.

De plus, en répondant aux questions, je me suis aperçu qu'il y avait une autre dame dont l'adresse avait été incluse, soit Mme Montpetit. C'est tout. Moi, j'ai répondu aux questions de M. Larocque, point à la ligne.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Vous devez faire preuve de sympathie envers notre comité. On nous a dépeint une situation très malsaine, vous savez, et nous représentons les contribuables canadiens. Nous nous efforçons de défendre leurs poches.

Au cours des dernières semaines que nous avons passées à enquêter sur le scandale lié aux rénovations des édifices parlementaires, nous avons mis au jour un milieu louche où convergent la politique, la construction et la corruption et au beau milieu duquel figure votre nom. Cette petite ligue d'organismes conservateurs de Montréal semble être à l'origine de beaucoup de corruption qui a coûté très cher aux contribuables canadiens.

**Le président:** Monsieur Harris, vous invoquez le Règlement.

**M. Richard Harris:** Monsieur le président, je suis nouveau au sein du comité. M. Martin parle de pots-de-vin, de corruption et de milieu louche comme s'il s'agissait de faits... J'aimerais obtenir des éclaircissements pour m'aider à comprendre ses propos. Ces allusions ont-elles été prouvées, ou est-ce que M. Martin se contente de lancer des insinuations?

Parce que, s'il s'agissait d'insinuations ou d'allégations et qu'elles étaient prononcées à l'extérieur du comité,...

**M. Pat Martin:** [Note de la rédaction: inaudible]

**Le président:** Monsieur Martin.

**M. Richard Harris:** ...elles seraient bien entendu diffamatoires. Donc, pour me renseigner et me permettre de comprendre les questions de M. Martin, ces allusions ont-elles été prouvées, ou est-ce simplement les mots qu'il choisit d'employer?

**Le président:** Je vous remercie de votre intervention, monsieur Harris, mais il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Monsieur Martin, veuillez poursuivre.

**M. Pat Martin:** Eh bien, je m'intéresse davantage à certains de vos autres complices dans ce genre d'affaires de pots-de-vin. Ce type, Bernard Côté... quelle relation avez-vous avec lui?

**M. Richard Harris:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le président:** Monsieur Harris.

**M. Richard Harris:** M. Martin vient d'employer le terme « complices » comme s'il s'agissait d'un fait. Il sait qu'il jouit de l'immunité au sein du comité, mais je lui suggérerais d'être un peu plus respectueux.

**Le président:** Je vous remercie de cette suggestion pratique.

Monsieur Martin, vous pouvez continuer. Il vous reste à peu près une minute.

**M. Pat Martin:** Selon le témoignage de M. Sauvé, Bernard Côté a joué un rôle important dans le pot-de-vin qui a permis à M. Sauvé de décrocher le contrat. Parlez-moi des liens que vous entretenez avec Bernard Côté.

**M. Gilles Prud'homme:** Je sais qu'il faisait partie de l'association de la circonscription de Jeanne-Le Ber, mais je n'ai aucune relation avec lui.

**M. Pat Martin:** Donc, en ce qui concerne les dons, il est intéressant de noter que M. Sauvé en a fait deux cette année-là: un à cette association de circonscription et un à la vôtre. Ils atteignaient tous deux la somme maximale permise et ont été versés juste au moment où M. Sauvé était prêt à supplier quelqu'un d'ajouter son nom à la liste des soumissionnaires, où il n'aurait pas dû figurer, et de lui permettre d'être sur la liste des soumissionnaires jugés admissibles.

Il faut que vous compreniez, monsieur, que je ne cherche pas à vous insulter. Nous nous efforçons de défendre les poches des contribuables canadiens dont les gens ici profitent grâce à un genre de collusion et un réseau de corruption où un pot-de-vin de 140 000 \$ vous permet de vous retrouver sur la liste des soumissionnaires jugés admissibles et où M. Varin répartit ce pot-de-vin entre divers milieux conservateurs. Puisque vous êtes conservateur, il est approprié que nous vous posions ces questions. Vous êtes au beau milieu de l'histoire.

**M. Gilles Prud'homme:** Votre question ne me dérange pas...

**Le président:** Merci, monsieur Martin.

**M. Gilles Prud'Homme:** ...mais je ne suis pas impliqué dans quoi que ce soit. Par conséquent, c'est avec plaisir que j'y répondrai.

• (0950)

**Le président:** Merci, monsieur Prud'Homme.

Merci, monsieur Martin.

Monsieur Regan, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

**L'hon. Geoff Regan:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Prud'Homme, je pense que l'on a établi que vous n'êtes pas conservateur par hasard. Vous êtes conservateur depuis 1977. Êtes-vous d'accord pour dire que vous êtes un conservateur de longue date et que ce n'est pas par hasard?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est par conviction. J'aime les politiques du Parti conservateur.

**L'hon. Geoff Regan:** Connaissez-vous Marc Carrière, du bureau de M. Paradis?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne connais pas Marc Carrière.

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord.

Connaissez-vous Marc Vallières?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je l'ai rencontré une fois, à Drummondville, le 8 novembre, lors d'une journée de débriefage de la campagne électorale. C'est tout.

**L'hon. Geoff Regan:** Connaissez-vous Philippe Mailhot?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je l'ai rencontré à trois reprises: une fois lors de notre cocktail, une fois lorsque le ministre a prononcé un discours devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et une fois lors d'une activité d'une autre association dont le nom m'échappe. C'est tout.

**L'hon. Geoff Regan:** M. Mailhot travaille-t-il pour le bureau montréalais du ministre Paradis?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**L'hon. Geoff Regan:** Connaissez-vous Claude Sarrazin?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Monsieur Prud'Homme, vous avez dit que vous aviez demandé à M. Sauvé de passer quelques appels au sujet du cocktail de financement.

**M. Gilles Prud'homme:** M. Sauvé a offert de nous aider et s'est porté volontaire pour passer des appels.

**L'hon. Geoff Regan:** Pour passer des appels... Bien entendu, d'après lui, vous lui avez dit que, puisqu'il avait obtenu le contrat, il serait bon qu'il organise le cocktail. Vous dites qu'il ne l'a pas organisé, qu'il a simplement passé quelques appels.

**M. Gilles Prud'homme:** Non, ce n'est pas ce que je lui ai dit.

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord.

**M. Gilles Prud'homme:** Ce n'est que vers la fin du mois de décembre que j'ai appris qu'il participait aux contrats.

**L'hon. Geoff Regan:** M. Sauvé a-t-il passé seulement quelques appels? Que savez-vous à ce sujet? A-t-il vendu la plupart des billets pour l'événement ou seulement quelques-uns?

**M. Gilles Prud'homme:** Vous lui avez demandé. Il vous a répondu...

**L'hon. Geoff Regan:** Non, je vous pose la question, monsieur.

**M. Gilles Prud'homme:** Pour ma part, j'étais content qu'il y ait des gens au cocktail. C'est tout.

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord. Revenons à ma question. Vous étiez là. Vous savez combien de gens étaient présents. En tant que président de l'association de circonscription, vous supervisiez l'organisation de l'événement. Vous avez sûrement une idée de la personne qui a vendu le plus grand nombre de billets pour l'événement, que ce soit vous, M. Sauvé ou un ensemble de gens?

**M. Gilles Prud'homme:** Oui, c'est M. Sauvé. Nous n'avons jamais...

[Français]

On n'a jamais caché cela.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Donc, il a passé la plupart des appels et a vendu la plupart des billets.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Il a fait la plupart des appels, c'est exact, oui.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Diriez-vous qu'il a passé 90 p. 100 d'entre eux?

**M. Gilles Prud'homme:** Je ne sais pas. Au cocktail, la seule personne que je connaissais bien était Roger Plamondon, dont l'allégeance est plus libérale que conservatrice, puis il y avait M. Varin, que je connais mal, mais que je reconnais, et M. Sauvé.... Mis à part ces trois personnes, j'ai rencontré tous les autres gens pour la première fois au cocktail. Alors, je ne pourrais pas vous indiquer quels étaient les invités de M. Sauvé ou de M. Padulo, ou si ce dernier a assisté à l'événement.

[Français]

**L'hon. Geoff Regan:** Je veux préciser que vous êtes libre de répondre en français.

**M. Gilles Prud'Homme:** Comme je vous l'ai dit, les trois seules personnes que je connaissais étaient M. Sauvé, que j'avais rencontré pour la première fois le 15 novembre 2008; M. Varin, avec qui je n'ai aucune relation d'affaires, d'amitié ou de quoi que ce soit d'autre, même si je sais qui il est; et M. Roger Plamondon, qui accompagnait M. Joseph Broccolini et que je connais parce qu'il est impliqué dans différents dossiers à Montréal, dont celui de BIXI.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Mais, essentiellement, vous nous dites qu'il y avait très peu de gens là que vous connaissiez?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, mais...

**L'hon. Geoff Regan:** Avez-vous passé quelques appels vous-même? M. Sauvé a déclaré que vous possédiez quelques connaissances, un très petit...

**M. Gilles Prud'homme:** Les gens que j'ai appelés

[Français]

ne sont pas venus. Il n'y avait donc personne que j'avais invité personnellement.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord.

Donc, lorsque M. Sauvé affirme que la salle était remplie de membres de l'industrie de la construction, à votre connaissance, c'est exact?

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Comme je ne les connais pas, je ne pourrais pas vous le dire.

Je sais que M. Broccolini est dans le domaine de la construction, mais...

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Fort bien.

M. Carrière travaille pour M. Paradis et, comme le ministre Paradis l'a indiqué dans son témoignage, il l'avait accompagné au cocktail. Lorsque M. Carrière vous a appelé au sujet du manteau, pourquoi lui avez-vous suggéré d'appeler M. Sauvé?

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** M. Carrière ne m'a pas téléphoné au sujet du manteau; c'est M. Mailhot qui l'a fait. Or je n'ai jamais suggéré à M. Mailhot d'appeler M. Sauvé.

D'ailleurs, je ne savais même pas que quelqu'un du bureau du ministre avait appelé M. Sauvé avant que ce dernier ne déclare ce fait ici.

• (0955)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Regan.

Merci, monsieur Prud'Homme.

Monsieur Lemay.

[Français]

**M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Prud'Homme.

En 2007, 2008 et 2009, vous étiez président de l'association conservatrice du comté de Bourassa.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**M. Marc Lemay:** Je respecte ça sans problème, mais dans la vie, que faites-vous? Vous travaillez dans le secteur industriel?

**M. Gilles Prud'Homme:** Je suis plutôt rédacteur pigiste. Je fais un peu de consultation pour de petites entreprises, de la rédaction de documents. En 2007, par contre, j'étais à temps plein au chevet de ma mère. Je n'ai pas été très actif pendant cette période; je n'ai réalisé que quelques contrats.

**M. Marc Lemay:** Je vois en effet qu'en 2007, le montant des fonds recueillis pour votre comté est inférieur à 4 400 \$. Ça cadre bien avec le contexte.

**M. Gilles Prud'Homme:** Il faut se rappeler que mon équipe s'est jointe au parti au mois de mars 2007 parce qu'il y avait des rumeurs d'élection. On parlait évidemment d'un gouvernement minoritaire, mais ça ne s'est pas réalisé avant le mois d'octobre 2008.

**M. Marc Lemay:** Dans la vie de tous les jours, vous exécutiez des contrats, mais de quelle nature étaient ces contrats?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'étaient de petits contrats de rédaction dans le domaine des communications.

**M. Marc Lemay:** Pour quel genre d'entreprises?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'était parfois en tant que sous-traitant pour des compagnies de communication. J'ai aidé mes frères qui...

**M. Marc Lemay:** ... qui ont des entreprises?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est exact.

**M. Marc Lemay:** Je pense à SNC-Lavalin ou à de grandes entreprises de ce genre, mais ce n'est pas pour des organisations de cette envergure que vous réalisez des contrats en communication.

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**M. Marc Lemay:** Il s'agit plus de communications terre à terre, de tous les jours.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**M. Marc Lemay:** Connaissez-vous le Mas des Oliviers?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**M. Marc Lemay:** Y allez-vous régulièrement?

**M. Gilles Prud'Homme:** J'y vais environ trois fois par année.

**M. Marc Lemay:** Vous savez qu'il est reconnu comme étant le quartier général du Parti conservateur, à Montréal?

**M. Gilles Prud'Homme:** Ce sont des progressistes-conservateurs et ils ne se trouvent pas nécessairement du bon côté du Parti conservateur, maintenant.

**M. Marc Lemay:** D'accord.

**M. Gilles Prud'Homme:** Nous, les anciens progressistes-conservateurs, avons moins d'influence que vous ne le croyez.

**M. Marc Lemay:** C'est le chef-lieu où siège M. Varin.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je sais que M. Varin est souvent là, mais comme je n'y vais que trois fois par année, je ne saurais pas vous dire combien de fois il y va.

**M. Marc Lemay:** Donc, vous êtes plus progressiste que conservateur?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, mais...

**M. Marc Lemay:** Mais vous n'avez plus de carte de membre, n'est-ce pas?

**M. Gilles Prud'Homme:** Si je n'en ai pas, je n'aurais pas de difficulté à faire un renouvellement. En fait, ça pourrait être une erreur, car j'ai changé d'adresse au début de l'année.

**M. Marc Lemay:** Est-ce vous qui remplissez le formulaire qui doit être envoyé au directeur du scrutin après la tenue d'activités de financement? Vous connaissez ce formulaire, qui a été envoyé pour les années 2007, 2008 et 2009?

**M. Gilles Prud'Homme:** L'agent financier a produit le rapport annuel. Je suis au courant du rapport et j'étais présent lorsque l'agent financier et le vérificateur, M. Guindon, se sont rencontrés.

**M. Marc Lemay:** Un montant de 30 000 \$ a été transféré. À qui a-t-il été transféré?

**M. Gilles Prud'Homme:** Il a été transféré du parti à l'agent officiel. Il s'agissait d'un prêt de Mme Allaire. Ça apparaît dans les rapports financiers.

**M. Marc Lemay:** Sauf erreur, c'est un prêt que le parti a fait à Mme Allaire qui menait une campagne électorale.

**M. Gilles Prud'Homme:** Non. Elle a fait un prêt au parti pour qu'on puisse couvrir les dépenses de la campagne électorale. Le remboursement des dépenses — car on a eu plus de 10 p. 100 de votes — a permis de couvrir plus ou moins 20 000 \$.

**M. Marc Lemay:** C'était 21 300 \$.

**M. Gilles Prud'Homme:** L'objectif de la tenue du cocktail était d'aller chercher les 10 000 \$ manquants.

**M. Marc Lemay:** Maintenant, je comprends.

Il s'agit bien du cocktail qui a eu lieu en janvier 2009?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, le 19 janvier 2009.

**M. Marc Lemay:** Connaissez-vous les personnes qui se sont présentées à ce cocktail?

**M. Gilles Prud'Homme:** Comme je vous le disais, je connais trois personnes qui y étaient: M. Sauvé, que j'avais rencontré le 15 novembre, M. Varin — je savais qui c'était — et M. Roger Plamondon, que j'avais rencontré à d'autres activités, à l'époque où j'étais actif à l'échelle municipale dans la région de LaSalle. M. Plamondon était proche de l'ancien premier ministre Paul Martin, qui était alors député de LaSalle—Énard.

**M. Marc Lemay:** Avez-vous vendu ou donné des cartes pour ce souper?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, je n'en ai pas vendu. Je n'en ai pas donné non plus, sauf qu'on a accepté que la famille de la candidate et celle de M. Padulo, ainsi que des gens d'autres associations qui n'étaient pas des entrepreneurs, soient là. Je connais ces gens. Je pouvais dire qu'il s'agissait de la mère, du père, de l'oncle ou du fils du restaurateur, ou encore que ces gens étaient de telle ou telle association.

• (1000)

**M. Marc Lemay:** Sauf erreur, vous aviez choisi M. Paradis parce qu'il était ministre responsable de la région de Montréal durant cette période.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui. J'avais l'intention de voir si on était capables, à la suite de l'élection, de relancer le parti à Montréal. Finalement, depuis janvier 2009, je peux voir que ce n'est pas le cas.

Cela dit, oui, il a été invité à titre de ministre responsable de la région de Montréal.

[Traduction]

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Merci, monsieur Lemay. Votre temps est écoulé.

C'est au tour de M. Gourde, puis de M. Calandra.

[Français]

**M. Jacques Gourde:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Comme tout bon président d'association, vous avez fait des cocktails de financement pour la bonne marche de votre association. Aujourd'hui, on fait pratiquement le procès des conservateurs quant à leur façon de trouver de l'argent pour financer leurs activités dans le comté de Bourassa.

Or, ce qui m'intéresse le plus, monsieur Prud'Homme, c'est la fameuse carte libérale. Comment avez-vous acheté votre carte de souper-spaghetti? Où vous l'êtes-vous procurée et de quelle façon?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est un restaurateur italien très en vue à Montréal-Nord qui a fait sa contribution en achetant des billets pour avoir une table au souper-spaghetti. Il a ensuite invité une de mes connaissances et moi. Puis, on s'est rendu à la soirée où, à sa table, on m'a demandé de signer pour démontrer ma présence à la soirée.

Quelques semaines plus tard, j'ai reçu, à mon adresse du 10 185, rue de la Roche, une carte de bienvenue de la part du Parti libéral.

**M. Jacques Gourde:** Je veux bien comprendre. Un de vos amis a reçu deux cartes, et il vous a invité...

**M. Gilles Prud'Homme:** On était invités à y aller. Cet homme avait des billets pour cette soirée. Il avait acheté 10 places à 20 \$. C'était un souper populaire à 20 \$. Il a donc acheté des billets pour toute une table, qui était d'ailleurs assez près de la scène centrale. On y est allés et on a participé à...

**M. Jacques Gourde:** Les 10 personnes qui étaient à la table ont sans doute toutes reçu leur carte en cadeau.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne le sais pas. Je parle pour moi, je ne peux pas parler pour les autres.

Je sais que d'autres m'ont dit qu'en allant souper, ils devenaient membre du Parti libéral, et ils en étaient contents.

**M. Jacques Gourde:** Et toutes les personnes sont invitées à signer leur nom pour démontrer leur présence au souper et pour peut-être recevoir une carte de membre.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je vous dis ce qu'on m'a demandé à moi. Je ne sais pas ce qu'on a demandé aux autres.

**M. Jacques Gourde:** Chez les conservateurs, selon la loi électorale, on se doit d'acheter notre carte de membre. On n'a pas le droit de la recevoir.

Les règlements sont-ils les mêmes pour le Parti libéral du Canada? Y a-t-il un truc que je ne connais pas?

**M. Gilles Prud'Homme:** Vous connaissez sans doute mieux que moi la loi.

Je ne fais que raconter ce qui m'est arrivé quand je suis allé à cette soirée au buffet Renaissance à Anjou.

**M. Jacques Gourde:** Je suis vraiment intrigué de connaître la façon dont ça fonctionne. Je pense qu'on va devoir poser plus de questions, pas nécessairement au président de l'association du Parti conservateur, mais peut-être au président de l'association du Parti libéral du Canada.

**M. Gilles Prud'Homme:** C'était une soirée de la grande famille libérale où le maire de l'arrondissement et la ministre et députée de Bourassa—Sauvé étaient présents. D'ailleurs, s'il y avait des candidats qui n'étaient pas de l'équipe Tremblay, au palier municipal, ils étaient pointés et on disait de ne pas voter pour eux.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Un moment, s'il vous plaît.

Monsieur Regan.

**L'hon. Geoff Regan:** Monsieur le président, je ne vois pas la pertinence de cette série de questions. La question de savoir si M. Prud'Homme s'est rendu compte qu'il signait un formulaire d'adhésion, etc., et d'apprendre quand il a payé son adhésion est fascinante, mais quel est le rapport avec le cocktail de financement de M. Sauvé et les projets de construction de l'édifice de l'Ouest? Je ne crois pas que ce soit pertinent.

M. Gourde semble être à court de questions réelles et substantielles. Si c'est le cas, les gens de notre côté ont assurément beaucoup de questions qu'ils aimeraient poser.

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Je pense que, depuis le début de cette audience, les membres vont à la pêche. Par conséquent, j'ai l'impression qu'on leur a accordé une grande marge de manoeuvre pour poser des questions accompagnées...

**L'hon. Geoff Regan:** Vous n'exercez pas votre rôle habituel. En ce moment, vous faites fonction de président...

**M. Chris Warkentin:** Tout à fait, monsieur Regan. Je vais rendre une décision à ce sujet.

**L'hon. Geoff Regan:** Vous n'êtes pas ici à titre de secrétaire parlementaire. Pour le moment, vous jouez le rôle de président.

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Si vous le voulez, monsieur Regan, je vais rendre une décision à cet égard. Je sais qu'en ce moment, vous défendez l'honneur de votre collègue, et j'apprécie cela.

Monsieur Regan, voici ce que je vais dire: bien que, tout au long de l'audience, tous les partis aient entrepris de poser un vaste éventail de questions, j'encourage tous les membres à tenir compte du témoin qui comparait devant nous et à lui poser des questions adaptées à notre étude. Il incombe aux membres du comité de déterminer ce qui est pertinent dans le cadre de notre étude, comme cela a été le cas jusqu'à maintenant. J'encourage les membres à poser des questions en rapport avec l'étude.

Poursuivez, monsieur Gourde.

• (1005)

[Français]

**M. Jacques Gourde:** Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

[Traduction]

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Il vous reste à peu près deux minutes.

[Français]

**M. Jacques Gourde:** Monsieur le président, je voudrais vous dire que des collègues de l'opposition ont demandé à M. Prud'Homme de témoigner ici pour avoir des explications au sujet du fonctionnement du financement politique de l'association conservatrice de la circonscription de Bourassa. M. Prud'Homme s'est présenté en comité et a répondu à nos questions. Toutefois, ces questions ont mené à des interrogations sur le financement du Parti libéral dans Bourassa. Je pense que c'est tout aussi légitime que les députés de ce côté-ci posent des questions à M. Prud'Homme sur ce qu'il a vécu.

M. Prud'Homme a reçu une carte de membre du Parti libéral. Il nous a dit qu'il n'avait pas consenti à signer le formulaire d'adhésion. J'ai autant d'interrogations que les membres des partis de l'opposition au sujet du financement des partis politiques dans Bourassa.

Je remercie M. Prud'Homme du travail qu'il a fait pour le Parti conservateur et je le remercie de s'être prêté de bonne foi à toutes les questions des partis. Peut-être que, de ce côté-ci, on aura besoin de faire témoigner le président de l'association du Parti libéral fédéral de Bourassa pour être en mesure de continuer cette étude.

Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Eh bien, voilà le danger quand on va à la pêche: on se retrouve souvent à des endroits où on ne prévoyait pas aller.

Avez-vous terminé, monsieur Gourde? Il vous reste encore 40 secondes si vous avez d'autres questions à poser.

**L'hon. Denis Coderre:** J'ai une question.

**Le vice-président (M. Chris Warkentin):** Monsieur Coderre, nous allons vous accorder cinq minutes.

[Français]

**L'hon. Denis Coderre:** On va passer aux choses sérieuses. Le ministre Paradis a dit ceci:

M. Prud'Homme lui a dit d'appeler M. Sauvé, et M. Mailhot croyait que M. Sauvé faisait partie du conseil d'administration de l'association de Bourassa. La conversation a duré 15 secondes et le dossier a été renvoyé à M. Prud'Homme.

Niez-vous cela?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous dites que ce que M. Paradis a dit n'est pas vrai.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je dis que je n'ai pas dit à M. Mailhot d'appeler M. Sauvé. Je n'ai pas parlé au ministre au sujet de son manteau.

**L'hon. Denis Coderre:** Donc, M. Mailhot est un menteur? Finalement, tout le monde est menteur, selon vous.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je dis ce que j'ai fait. Je ne peux pas parler pour les autres. C'est tout ce que je peux faire. Je sais que vous menez une inquisition, mais je réponds au sujet de ce que j'ai fait et non pas de ce que les autres ont fait.

**L'hon. Denis Coderre:** D'accord.

Donc, M. Sauvé est un menteur et M. Paradis ne dit pas la vérité.

Vous êtes aussi un organisateur municipal, mais on y reviendra.

Lorsqu'un adjoint de ministre appelle... Ce n'est pas n'importe qui, c'est un ministre politique qui participe à un cocktail de financement. On sait que les cocktails de financement sont des activités très délicates. Vous n'avez jamais posé de questions à Paul Sauvé en vue de savoir qui allait être là?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous n'avez absolument pas protégé le ministre. Vous vous êtes dit que advenne que pourra, ce n'était pas grave.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je n'y ai pas pensé.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous n'avez pensé à rien?

**M. Gilles Prud'Homme:** Honnêtement, non.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous ne pensez pas? D'accord, vous ne pensez pas.

Vous avez été organisateur au palier municipal. Est-ce vrai que vous avez été organisateur en chef de la campagne de Cosmo Maciocia pour le poste de maire de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, en 2005?

**M. Gilles Prud'Homme:** De l'équipe...

**L'hon. Denis Coderre:** D'Union Montréal.

**M. Gilles Prud'Homme:** D'Équipe Tremblay, dans Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, oui, j'ai été l'organisateur.

**L'hon. Denis Coderre:** D'accord.

**M. Gilles Prud'Homme:** Sur le terrain, le vrai responsable de la campagne était l'organisateur de la région, M. Martin Dumont.

**L'hon. Denis Coderre:** Est-ce qu'on vous a rémunéré en argent comptant pendant ce temps? Étiez-vous payé par M. Maciocia pendant cette campagne?

**M. Gilles Prud'Homme:** Si j'étais payé? Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous n'avez reçu aucun argent comptant pendant cette campagne?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous n'avez jamais été rémunéré en argent comptant pour une activité politique quelconque? Vous avez juré sur la Bible.

**M. Gilles Prud'Homme:** En argent comptant, non.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous n'avez jamais été payé en argent comptant pour une activité politique au palier municipal?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Au fédéral?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Au provincial?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** Donc, vous n'avez jamais reçu aucun montant d'argent *cash*, c'est ça que vous dites?

**M. Gilles Prud'Homme:** Pour faire de l'organisation ou du travail politique, non.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous avez été payé pour quoi, alors?

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai été payé lors de plusieurs campagnes électorales. Plus jeune, j'y participais pour la cause, parce que cela m'intéressait.

Quand j'ai fait la campagne de Mme Nicole Roy-Arcelin, j'ai été bénévole. Lorsqu'elle a gagné, je l'ai aidée à monter son bureau pendant six mois.

Quand je travaillais à la campagne de M. Vallerand, en 1999, j'étais bénévole. Quand j'ai fait le référendum de Charlottetown avec M. Patenaude, j'étais bénévole. À la campagne...

**L'hon. Denis Coderre:** Vous n'avez jamais reçu d'argent *cash*. Y a-t-il eu du *cash* pendant le cocktail du mois de janvier? Aucun argent n'a circulé?

● (1010)

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** M. Varin ne vous a donné aucun montant d'argent *cash*?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** M. Sauvé ne vous a donné aucun montant d'argent *cash*?

**M. Gilles Prud'Homme:** Non.

**L'hon. Denis Coderre:** M. le ministre Paradis dit que s'il avait su, il ne vous aurait jamais écouté. Que pensez-vous de cela?

**M. Gilles Prud'Homme:** Il a droit à son opinion.

**L'hon. Denis Coderre:** Quelle est votre opinion de M. Paradis?

**M. Gilles Prud'Homme:** M. Paradis fait un très bon travail comme ministre. C'est tout. Je ne côtoie pas la vie politique à Ottawa. Alors, je ne sais pas.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous faites de la politique, mais vous ne côtoyez pas les ministres, n'est-ce pas?



**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne côtoie pas les ministres. Nommez-moi quelqu'un qui me voit et que j'appelle ici, à Ottawa. Dans les cabinets de Montréal, je n'appelle personne. Montrez-moi des relevés. Je n'en ai pas appelé.

**L'hon. Denis Coderre:** En ce qui concerne l'affaire de M. Duchesneau, est-ce une affaire de prête-nom, ou s'agit-il d'une caution pour un prêt?

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai signé une caution, comme je l'ai expliqué à l'enquêteur du DGE. Dans le rapport qui m'a été montré par M. Larocque, et que l'enquêteur avait dans ses mains, c'était bien indiqué qu'on était prêteur et qu'on aurait reçu des intérêts, mais ce n'est pas le cas.

**L'hon. Denis Coderre:** À TVA, vous avez donné l'impression que M. Duchesneau aurait agi illégalement dans cette affaire. Pourtant, à Radio-Canada, vous avez dit que Jacques Duchesneau n'avait rien à voir avec ces présumées malversations. Lequel des deux Prud'Homme dit la vérité?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est la même personne, j'ai dit la même chose les deux fois.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous dites que Jacques Duchesneau n'a rien à voir avec les malversations?

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai dit que Jacques Duchesneau m'avait demandé de signer une caution qui est devenue plus tard un prêt. J'ai dit que je ne pensais pas que c'était pour recycler de l'argent qui viendrait de malversations. C'est ce que j'ai dit.

**L'hon. Denis Coderre:** Vous avez signé cela à la Banque Nationale, n'est-ce pas?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, c'était à la succursale située au 600, de la Gauchetière.

**Le président:** Merci, monsieur Coderre.

Merci, monsieur Prud'Homme.

Monsieur Calandra, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

**M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je sais que vous avez dit que votre mère était malade, monsieur Prud'Homme. J'espère qu'elle va bien.

**M. Gilles Prud'homme:** Non, elle est décédée, mais...

**M. Paul Calandra:** J'en suis désolé.

**M. Gilles Prud'Homme:** ...nous avons eu la chance de passer deux ou trois ans de plus auprès d'elle.

**M. Paul Calandra:** Oh, tant mieux pour vous. Je peux compatir avec vous. J'ai vécu les mêmes problèmes avant que ma mère s'éteigne. Je sais que c'est une situation très difficile à vivre.

J'éprouve également un peu de sympathie pour M. Coderre. Je peux imaginer à quel point il est difficile de vendre des cartes de membre du Parti libéral. Mais, au moins, il a eu le bon sens de le faire à l'aide d'un souper-spaghetti. Étant d'origine italienne, je sais que servir des spaghettis est toujours un bon moyen de reconforter les gens. Il doit être extrêmement difficile de les reconforter au sujet du Parti libéral et de les convaincre d'y adhérer.

Je voulais passer en revue avec vous certains des témoignages que nous avons entendus. Je vais revenir à M. Sauvé. Lorsqu'il a comparu devant nous, il a indiqué ce qui suit dans son témoignage: « Ayant été témoins de toute la mascarade autour du projet de la Tour de la paix en 1994, et étant rentrés à Montréal tout penauds, nous

étions bien obligés, cette fois-ci, d'essayer de nous y prendre différemment. »

Il faisait bien entendu allusion à l'impression de corruption que lui avait laissée le processus d'adjudication des contrats sous l'ancien gouvernement libéral, lorsqu'il avait essayé d'en obtenir un pour effectuer des travaux sur la Tour de la paix, et à son incapacité de faire bouger les choses. Par conséquent, il a eu le sentiment qu'il devait procéder un peu différemment.

Plus tard dans son témoignage, il a mentionné que, lors de votre rencontre, vous vous étiez présenté comme un organisateur de la circonscription de Bourassa, ce que vous étiez clairement, selon moi, et que vous aviez déclaré que collecter des fonds serait une bonne façon d'aider à remplir les coffres du Parti conservateur dans la province de Québec. Je fais la même chose dans mon coin de pays. Je recueille des fonds pour que nous puissions gagner des élections.

Ensuite, il a déclaré ce qui suit: « M. Prud'Homme avait un petit réseau. Il avait suggéré les noms de quelques personnes qui sont venues. Je dirais que la plupart des personnes, à l'exception de ceux et celles qui sont arrivés par surprise au cours de la soirée, sont venues à la suite d'appels que j'ai faits et que d'autres ont faits, afin de s'assurer » de la présence des personnes.

Puis, en parlant de M. Varin, il a prononcé les paroles suivantes: « En fait, M. Varin, malgré ses grands édifices tentaculaires, ne livre pas. On a eu toute la misère du monde, à l'hôtel de ville de Montréal. Ses contacts ne sont pas à la hauteur. Il en va de même ici, sur la Colline du Parlement. C'est un organisme bidon, quant à moi. »

Malgré toutes les tentatives de l'opposition de transformer un événement de financement en une sorte d'immense conspiration et malgré ses efforts désespérés pour lier M. Varin à cette affaire, il semble que M. Sauvé pensait obtenir quelque chose. Il croyait que le processus fonctionnait comme dans les années 1990, comme lorsque les libéraux étaient au pouvoir. Mais il s'est heurté à la Loi fédérale sur la responsabilité. M. Varin a un peu déjoué ses plans, mais il admet que rien de ce que M. Varin a fait pour lui ne lui a permis d'obtenir quoi que ce soit.

En votre qualité de collecteur de fonds et de président, avez-vous le pouvoir de vous immiscer dans un processus d'appel d'offres scellé et d'y apporter un changement? Êtes-vous si puissant que vous pouvez par vous-même influencer sur un contrat de l'édifice de l'Ouest?

●(1015)

**M. Gilles Prud'homme:** Je ne suis pas un homme puissant, et personne ne me connaît ici, donc...

[Français]

Je ne suis connu de personne à Ottawa. Je ne fais pas d'appels. Je ne suis pas au courant des procédures d'appel d'offres, je ne suis pas ça. Je ne me tiens même pas au courant. Ce n'est pas un sujet qui me préoccupe.

[Traduction]

**M. Paul Calandra:** Vous êtes simplement un homme qui a fait du bénévolat pour une association de circonscription. Vous avez participé à titre de bénévole à quelques campagnes électorales pour aider à faire élire des gens, et vous avez été appelé à comparaître aujourd'hui devant le Parlement par une opposition désespérée qui tente de révéler un scandale là où il n'y en a pas, plutôt que de se concentrer sur la rénovation d'édifices que les gouvernements précédents ont négligés pendant des années et qui, pour cette raison, se sont détériorés.

Cela dit, je donne la parole à M. Warkentin.

**Le président:** Monsieur Warkentin, vous avez environ 30 secondes.

**M. Chris Warkentin:** Merci, monsieur le président. J'aurai peut-être la possibilité de poser des questions supplémentaires.

Monsieur Prud'homme, merci beaucoup d'être ici aujourd'hui.

On lance vraiment des allégations à l'aveuglette depuis les dernières semaines, dans le cadre des audiences sur le sujet à l'étude.

Les uns après les autres, les témoins nous ont présenté les faits dans des témoignages concordants, à savoir qu'aucun méfait n'a été commis, et que l'invitation au cocktail était simplement cela, une invitation à venir contribuer à un parti politique respecté, sans attente de recevoir des avantages politiques en retour. Pouvez-vous confirmer que c'est là un fait?

**Le président:** Très brièvement, s'il vous plaît, monsieur Prud'homme.

**M. Gilles Prud'homme:** Pouvez-vous répéter la question?

**M. Chris Warkentin:** J'aurai peut-être la possibilité de...

**Le président:** Vous devrez revenir.

**M. Chris Warkentin:** Je suis désolé.

[Français]

**Le président:** Madame Bourgeois, vous disposez de cinq minutes, s'il vous plaît.

**Mme Diane Bourgeois:** Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Prud'Homme, je voudrais clarifier une chose avant de vous poser des questions.

Avez-vous dit plus tôt que vous aviez soupé avec M. Duceppe?

**M. Gilles Prud'Homme:** Dans les années 1980, nous étions tous les deux organisateurs pour le RCM, le parti de Jean Doré: moi, dans le nord de Montréal, lui, à Rosemont. Il y avait beaucoup d'événements. On organisait les conventions. Des associations de districts municipaux arrivaient à vendre jusqu'à 1 000 et 2 000 cartes, alors il fallait organiser des conventions. Tous les gens savaient que s'ils se présentaient avec Jean Doré, l'heure du changement était arrivée.

J'ai donc beaucoup croisé M. Duceppe à ce moment.

**Mme Diane Bourgeois:** Vers quelle année était-ce?

**M. Gilles Prud'Homme:** C'était en 1985-1986.

**Mme Diane Bourgeois:** Je veux bien comprendre — et c'est pour cela que vous êtes ici ce matin: on veut bien comprendre ce qui s'est passé.

**M. Gilles Prud'Homme:** Ça me fait plaisir d'être ici, madame. Posez-moi toutes les questions que vous voulez.

Je n'ai jamais pensé me cacher, comme certains ont voulu le faire croire.

**Mme Diane Bourgeois:** Vous nous avez dit plus tôt que c'est M. Sauvé qui avait communiqué avec la plupart des invités et les avait invités.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**Mme Diane Bourgeois:** Par contre, vous êtes président d'un exécutif. Normalement, n'est-ce pas l'exécutif qui doit être le maître d'oeuvre d'un cocktail de financement?

**M. Gilles Prud'Homme:** On a organisé le cocktail, alors que lui, il vendait des billets. M. Padulo en vendait aussi. J'ai contacté quelques personnes qui ne sont pas venues. Ça s'est fait vite. C'est possible qu'on ait négligé de faire des listes.

J'ai assisté à tellement de cocktails. Il ne s'y passe rien. Les gens pensent que, en 10 minutes, parce qu'ils ont payé 500 \$, 1 000 \$ ou même plus, parfois... Autrefois, quand M. Charest allait dans des événements de l'association du comté de LaFontaine avec M. Tomassi, il y avait environ 800 personnes. Il y avait une dizaine de ministres, une douzaine de députés et lui. Pensez-vous que, parce qu'il faisait le tour des tables, les gens avaient un contrat le lendemain?

On a peut-être été négligents à cet égard. M. Sauvé m'a dit qu'il voulait m'aider. Qu'il ait dit au ministre qu'il voulait faire telle ou telle chose, je pense que le ministre... De toute façon, quand M. Mailhot est arrivé, soit une demi-heure avant le ministre, il a dit qu'il était la seule personne qui accompagnait le ministre et qu'ils ne discuteraient de rien d'important à cet endroit.

Quand tu es attaché politique, le ministre t'appartient. C'est comme moi quand j'accompagnais Jean Doré, l'ancien maire, alors qu'il était candidat, ou même M. Bourque par la suite. J'étais responsable, les gens me laissaient la responsabilité.

• (1020)

**Mme Diane Bourgeois:** Je veux m'assurer de bien comprendre.

M. Sauvé est venu à ce comité. Comme vous, il a prêté serment sur la Bible de dire la vérité. Il nous a dit que c'est vous qui lui aviez suggéré fortement de mettre sur pied un cocktail. Ensuite, le ministre Paradis vient nous dire en plus qu'il a reçu un courriel de M. Prud'Homme, quelques jours avant l'événement, disant que toutes les choses allaient bien, qu'ils avaient à peu près 30 invités et que les choses suivaient leur cours.

Qui dit vrai dans tout ça? Je veux bien cerner la vérité.

**M. Gilles Prud'Homme:** Le courriel existe. Je l'ai envoyé dans l'intention de dire... On avait dit au ministre qu'il y aurait au moins 20 personnes qui paieraient. On n'était pas pour faire déplacer un ministre juste pour qu'il vienne rencontrer quatre ou cinq personnes.

**Mme Diane Bourgeois:** Donc, le ministre savait au départ qu'il y avait un cocktail de financement.

**M. Gilles Prud'Homme:** Il savait que l'association de comté réussissait plutôt bien financièrement. C'était l'objectif du courriel à un de ses adjoints.

**Mme Diane Bourgeois:** Si vous avez envoyé le courriel, comment se fait-il que les invitations aient été lancées par M. Sauvé, alors que vous étiez président de l'exécutif? Or, un exécutif est responsable d'inviter un ministre ou un député, il est également responsable des gens qui sont dans la salle.

**M. Gilles Prud'Homme:** Parce que M. Sauvé m'a dit qu'il avait une dizaine de personnes. M. Padulo avait une dizaine de personnes. C'est en ce sens que j'ai...

**Mme Diane Bourgeois:** Vous avez invité tout ce monde au restaurant Da Enrico. Le restaurant Da Enrico, c'est le restaurant de M. Padulo.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**Mme Diane Bourgeois:** M. Padulo revient à quelques reprises dans différents cocktails de financement. M. Padulo est très proche de vous, sauf erreur.

**M. Gilles Prud'Homme:** C'est une bonne connaissance, mais ce n'est pas quelqu'un que...

**Mme Diane Bourgeois:** Saviez-vous qu'il était un ami proche du clan Rizzuto?

**M. Gilles Prud'Homme:** La première fois que je l'ai su, c'est lorsque le fils Rizzuto est décédé et que le jeune, qui était à l'église, a fait un commentaire disant qu'il s'agissait d'une bonne personne.

Vous savez, les membres de la communauté italienne se connaissent tous. Si on fait des liens faciles, on pourrait dire qu'un tel connaît un tel et salir beaucoup de réputations. Ces gens sont arrivés avec leur famille. Des Italiens habitaient à côté de chez moi. Ils étaient 20 dans un édifice qui comptait cinq logements. Ils ont tous vécu ensemble. Ils se connaissent. Je ne sais pas ce qu'ils font entre eux.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Prud'homme.

Nous passons à M. Martin; cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Pat Martin:** Merci, monsieur le président.

Je m'intéresse encore à des parties de votre témoignage, monsieur Prud'homme. En réponse à certaines questions, vous avez dit que vous n'étiez pas rémunéré par le Parti conservateur. Vous n'avez pas touché de salaire pour le travail que vous avez accompli à titre de président d'une association de circonscription.

**M. Gilles Prud'homme:** Je n'étais pas rémunéré en tant que président de l'association. J'ai peut-être reçu un salaire pour certaines campagnes électorales, mais tout est enregistré.

**M. Pat Martin:** Oui.

**M. Gilles Prud'homme:** Je suis nommé dans les documents à titre d'organisateur, la somme d'argent que j'ai reçue est notée, et il y a une facture.

**M. Pat Martin:** Toutefois, vous dites que pendant la période de 2007 à 2010, vous avez quitté la population active. Vous n'aviez aucun moyen de subsistance connu.

**M. Gilles Prud'homme:** J'ai continué à remplir de petits contrats pour survivre, mais principalement, à temps plein... c'était pour ma mère.

**M. Pat Martin:** Vous avez dit que vous rédigez parfois des documents pour des entreprises, et que vos frères possèdent des compagnies. Dans quel secteur d'activité vos frères travaillent-ils?

**M. Gilles Prud'homme:** L'un de mes frères est comptable et l'autre est architecte, mais il travaille seul à de très petits contrats. Je ne connais pas les gens...

**M. Pat Martin:** Pour des contrats de construction...

**M. Gilles Prud'homme:** J'écris des devis techniques ou des documents internes pour lui. Je ne participe pas à ses...

**M. Pat Martin:** Il a donc une petite entreprise contractante dont il est le seul employé, et il vous embauche.

**M. Gilles Prud'homme:** Non, il est architecte.

**M. Pat Martin:** Pardon?

**M. Gilles Prud'homme:** Il a une petite agence d'architecture dont il est le seul employé...

**M. Pat Martin:** Or, il doit embaucher des personnes à l'externe pour rédiger des documents. C'était votre source de revenu.

**M. Gilles Prud'homme:** J'écris parfois ses devis techniques, et c'est...

**M. Pat Martin:** Avez-vous une formation d'architecte ou d'ingénieur, ou êtes-vous issu du milieu de la construction, monsieur...?

• (1025)

**M. Gilles Prud'homme:** Non, mais je peux remanier des textes. Les auteurs écrivent. Je récris. Il m'a donné le texte et je l'ai remanié pour lui.

**M. Pat Martin:** Il le rédigeait donc en termes techniques...

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Il me donnait le texte qu'il voulait et je l'écrivais. Par la suite, il le lisait et il faisait ses corrections. S'il voulait une poignée de telle grandeur avec telle sorte de clés, il l'écrivait. S'il voulait une porte de telle couleur, s'il voulait un carreau ou une tuile, il l'écrivait. Ce sont les choses que j'ai faites pour lui. C'était du petit travail interne de bureau.

[Traduction]

**M. Pat Martin:** Maintenant, vous avez été placé au coeur même du gâchis associé à l'édifice de l'Ouest, puisque...

**M. Gilles Prud'homme:** Selon vous.

**M. Pat Martin:** Oui, selon moi et ce que j'ai lu dans les témoignages, etc.

Maintenant, M. Sauvé, après avoir payé M. Varin 10 000 \$ par mois ou parfois même 15 000 \$ par mois, a eu droit au merveilleux privilège de rencontrer non seulement l'adjoint administratif de Pierre Claude Nolin, M. Pichet, mais aussi celui du ministre des Travaux publics, M. Bernard Côté.

Puis, par un heureux hasard, immédiatement après, il a décroché le contrat, ce qui n'aurait jamais été possible si le ministère des Travaux publics faisait preuve de diligence raisonnable. En effet, M. Sauvé, qui a déjà déclaré faillite et qui est lié aux Hells Angels, n'aurait jamais figuré sur la liste de candidats jugés admissibles s'il n'avait pas rencontré, par un heureux hasard, l'adjoint du ministre des Travaux publics dans un restaurant.

Ensuite, pour témoigner de sa reconnaissance d'avoir reçu le contrat, il est censé organiser un cocktail au nom du ministre des Travaux publics, qui n'était plus le même depuis quelques semaines. M. Fortier avait été remplacé par M. Paradis. Vous avez recommandé... Pour témoigner de votre reconnaissance d'avoir décroché les contrats, vous payez votre dîme ou votre pot-de-vin au départ, puis vous en offrez un autre à la fin en guise de remerciement.

Je suis issu du milieu de la construction, vous savez. J'ai travaillé pour certains des meilleurs et des plus grands entrepreneurs en construction du pays. À mon sens, ce qui est arrivé est évident. Si c'est ainsi qu'on mène les affaires chez vous, et que vous vous trouvez directement au centre, sans moyen de subsistance connu pendant trois ans...

Nous vous remercions de votre témoignage.

**Le président:** Malheureusement, monsieur Prud'homme, M. Martin ne vous a pas laissé de temps.

**M. Gilles Prud'homme:** Je n'accepte pas que je sois impliqué dans quoi que ce soit — dont je ne faisais pas partie et je...

**Le président:** Vous devrez insérer votre réponse dans une autre série de questions parce que M. Martin a épuisé ses cinq minutes.

Monsieur Warkentin, vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. Chris Warkentin:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Prud'homme, merci encore de votre présence.

Je crois qu'il est important que je donne suite aux questions de M. Martin. D'abord, je pense qu'il n'y a personne autour de la table qui vous reprocherait d'avoir pris congé pour vous occuper de votre mère souffrante. Je crois que toutes les personnes ici présentes qui en avaient les moyens feraient n'importe quoi pour prendre soin d'un parent souffrant. Nous comprenons, et j'espère que personne ici ne vous réprimanderait ou n'amoindrirait la contribution que vous avez apportée à votre famille. J'espère certainement que je peux parler au nom de tous les membres du comité lorsque je dis que nous comprenons le sacrifice que vous avez fait, et je suis convaincu que votre famille vous en est reconnaissante.

Votre témoignage d'aujourd'hui concorde avec tout ce que nous avons entendu dans le cadre de l'audience, soit qu'aucune intervention politique déplacée n'a découlé d'activités de financement menées à Montréal ou ailleurs. Vous nous fournissez un témoignage additionnel qui concorde avec cette affirmation.

La seule exception, c'est M. Sauvé. Ses propos étaient très éparpillés. Dans certaines parties de son témoignage, il déclarait avoir embauché M. Varin pour qu'il lui décroche un contrat. Plus tard, lorsque M. Coderre l'interrogeait, il a affirmé: « En fait, M. Varin, malgré ses grands édifices tentaculaires, ne livre pas. On a eu toute la misère du monde, à l'hôtel de ville de Montréal. Ses contacts ne sont pas à la hauteur. Il en va de même ici, sur la Colline du Parlement. C'est un organisme bidon, quant à moi. »

Je présume qu'il parlait de l'entreprise de M. Varin.

M. Sauvé s'est contredit. En outre, les faits contredisent le témoignage de M. Sauvé, et votre témoignage, tout comme celui de nombre d'autres personnes, dément ce qu'il nous a dit. Nous comprenons, et j'aimerais que vous confirmiez encore une fois pour le comité qu'aucune intervention politique déplacée n'a été promise en échange de la présence de gens à l'activité de financement que vous avez organisée.

• (1030)

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, il n'y a eu aucune promesse. Rien. Je n'étais même pas au courant de son dossier. Je n'ai pas d'intérêt là-dedans. Ce n'était pas en retour de quoi que ce soit ou contre une promesse. C'était une activité de financement. Il avait offert de vendre quelques billets. Il en a vendu plus.

Il est possible, à la lumière des événements, qu'on ait été naïfs. De toute façon, on va quand même assister à tous les cocktails. Ce n'est pas parce que les gens paient qu'il se passe des choses pendant ces événements.

[Traduction]

**M. Chris Warkentin:** Je pense qu'il est important de rappeler au comité que M. Sauvé était en fait le soumissionnaire le moins disant pour le contrat. Je peux comprendre qu'on croirait à un complot, avec raison, si la personne qui avait reçu le contrat avait présenté l'offre la plus élevée et était incapable de le remplir. Or, le fait est que l'entreprise de M. Sauvé a déposé la soumission la plus basse.

Même ses concurrents... J'ai des extraits tirés du *National Post* d'il y a deux semaines, dans lesquels les concurrents, EllisDon, déclarent que la situation est malheureuse, mais qu'ils ne croient pas qu'il y a eu méfait dans l'attribution du contrat. Ils sont d'avis que M. Sauvé a présenté une offre trop basse et qu'il en paie maintenant le prix puisqu'il n'arrive pas à achever le projet. Or, même les concurrents affirment que personne n'est intervenu incorrectement. Je pense qu'il

est important que notre comité cesse de lancer des allégations à l'aveuglette.

Évidemment, votre témoignage est très intéressant pour nous sur le plan politique. Aujourd'hui, nous avons découvert que les libéraux ont un programme de « Joyeux festin », comme chez McDonald; vous recevez une babiole après avoir acheté votre repas. Or, ce que nous apprenons ici, c'est qu'ils... Lorsque je vais chez McDonald, j'achète le Joyeux festin à mon enfant parce qu'il recevra un jouet. Les enfants adorent le Joyeux festin. De leur côté, on dirait que les libéraux se servent du repas pour entraîner les gens à devenir membres du parti; ils procèdent donc à l'inverse. Toutefois, je trouve intéressant d'apprendre qu'ils offrent un Joyeux festin libéral.

Or, là n'est pas la question. Nous ne nous sommes pas réunis aujourd'hui pour parler de ce dossier. C'est très intéressant, mais c'est à peu près tout ce que nous avons appris de nouveau aujourd'hui.

Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Warkentin. Peut-être que quelqu'un présentera un jour une motion au sujet du Joyeux festin au comité.

**M. Chris Warkentin:** Monsieur le président, nous aimerions en apprendre un peu plus sujet au sujet du Joyeux festin libéral. Les membres du comité voudraient-ils inviter le président de l'association de M. Coderre à comparaître?

**Le président:** D'accord. Merci.

Monsieur Regan, cinq minutes, s'il vous plaît.

**L'hon. Geoff Regan:** Merci, monsieur le président. Je remercie M. Warkentin d'avoir admis que ses questions sont hors de propos; il n'est pas le seul de son côté à poser des questions non pertinentes.

Monsieur Prud'homme, selon vous, M. Sauvé s'y connaît-il bien en politique?

**M. Gilles Prud'homme:** Je ne sais pas.

**L'hon. Geoff Regan:** Vous n'avez pas la moindre idée s'il s'y connaît ou non en politique...?

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Je ne sais pas du tout quelles sont ses motivations.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord.

Monsieur Prud'homme, il y a longtemps que vous êtes organisateur. À combien de campagnes pensez-vous avoir participé environ au fil des années?

**M. Gilles Prud'homme:** À combien de campagnes j'ai...?

**L'hon. Geoff Regan:** À peu près. À combien, pensez-vous; 50, 100, 20? À tous les paliers.

**M. Gilles Prud'homme:** Peut-être 15, je ne sais pas. Peut-être plus. Je ne suis pas certain.

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord, mais vous avez été actif à tous les paliers, à l'échelle municipale, provinciale et fédérale.

**M. Gilles Prud'homme:** Pas tout le temps, mais parfois.

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord.

Au fil des années, grâce à ces activités et à d'autre travail, vous devez avoir établi de nombreuses relations dans le milieu. Est-ce exact?

**M. Gilles Prud'homme:** Si j'ai...?

[Français]

**L'hon. Geoff Regan:** Vous devez connaître beaucoup de gens dans la communauté.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, j'ai rencontré des gens, mais...

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Vous avez sûrement assisté à de nombreuses activités de financement au fil des années pour le parti. Vous deviez y voir les gens qui se présentent à ce genre d'événements et vous avez sûrement établi des relations dans le milieu des affaires de cette façon.

• (1035)

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** J'étais un organisateur. Je faisais ça pour aider les candidats. C'est tout. Ce n'était pas pour aider les gens à obtenir des contrats par la suite.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Je comprends. Je ne parle pas de l'industrie de la construction, je parle de l'ensemble du milieu des affaires. Vous avez vu les gens qui assistaient à ce genre d'activités et quels membres de votre milieu appuient votre parti; vous deviez donc savoir qui ils étaient.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai rencontré des gens, oui.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** D'accord. Combien de personnes étaient au cocktail?

**M. Gilles Prud'Homme:** Combien de personnes étaient au cocktail? Dans le restaurant, peut-être 50.

**L'hon. Geoff Regan:** Cinquante? D'accord. Avant cela, aviez-vous déjà mené des activités de financement pour le parti?

**M. Gilles Prud'Homme:** Pour le Parti conservateur?

**L'hon. Geoff Regan:** Oui.

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai organisé une rencontre à l'autre restaurant, le Piccola Italia, je crois, avec M. Blackburn. Il y avait peut-être environ 10 personnes. Au restaurant Il Ritrovo, c'était petit — 20 \$, peut-être. Il y avait moins de 100 personnes la première fois à l'église Notre-Dame-de-Pompei, pendant les élections. Il faudrait que je consulte le rapport financier pour me rappeler combien de personnes étaient présentes, mais...

**L'hon. Geoff Regan:** Or, malgré toutes vos activités antérieures, toutes les relations que vous avez établies au fil des années, toutes les fêtes et le fait que vous saviez qui appuyait le parti, vous étiez incapable de vendre des billets pour le cocktail en question?

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui, mais l'objectif était de tenter de recueillir les 10 000 \$ qui manquaient. Ainsi, lorsque M. Sauvé et M. Padulo m'ont dit qu'ils... J'ai fait quelques appels, et les gens ne pouvaient pas venir. Ils ne voulaient pas...

**L'hon. Geoff Regan:** Donc en gros, vous avez laissé le soin de vendre les billets à M. Sauvé et à M. Padulo.

**M. Gilles Prud'Homme:** Oui.

**L'hon. Geoff Regan:** Ce que vous nous dites, en gros, c'est que M. Sauvé est apparu, vous l'avez rencontré une fois, et il a offert son aide.

**M. Gilles Prud'Homme:** J'ai appris quelques mois plus tard que son entreprise était en difficulté. Je ne suis pas proche de M. Sauvé; je ne sais donc pas ce qu'il fait.

**L'hon. Geoff Regan:** Où avez-vous dit à M. Sauvé et à M. Padulo... Je veux dire, vous êtes le président de l'association de circonscription. Vous parliez d'organiser l'activité. Vous avez dû leur dire à qui les gens devaient envoyer leurs chèques. À qui ont-ils été envoyés? À vous, puis au trésorier? Sinon, à qui?

**M. Gilles Prud'Homme:** Les chèques étaient libellés à l'ordre de l'association de circonscription et les personnes qui assistaient au cocktail nous les ont remis à ce moment-là. Nous en avons peut-être reçu après, comme c'est toujours le cas.

**L'hon. Geoff Regan:** C'est donc vous qui les avez reçus? Ou sinon, qui?

**M. Gilles Prud'Homme:** J'en ai reçu une partie, et les autres ont été remis à l'agent financier. Il était présent au cocktail et tout a été...

**L'hon. Geoff Regan:** Compte tenu de ce fait, vous devez avoir une bonne idée de qui des deux a vendu les billets, n'est-ce pas?

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** Non, parce que si une personne entre et me donne un chèque, je ne sais pas nécessairement qui c'est.

Par la suite, on s'est assurés que les gens nous avaient remis des chèques personnels et que les adresses correspondaient. C'est tout.

[Traduction]

**L'hon. Geoff Regan:** Or, vous avez dit plus tôt que M. Sauvé avait vendu la plupart des billets.

[Français]

**M. Gilles Prud'Homme:** À l'entrée, je n'ai pas demandé qui avait vendu les billets. Une personne arrivait, me donnait son chèque, déposait son manteau au vestiaire et rencontrait les gens qu'elle voulait rencontrer. Je ne suivais pas chaque personne qui entrait.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Regan.

[Français]

Merci, monsieur Prud'Homme.

[Traduction]

Je vais suspendre un instant, pendant que nous préparons à poursuivre à huis clos.

Je tiens à vous remercier, monsieur Prud'Homme, de vous être dérangé et d'avoir voyagé de Montréal ce matin pour comparaître devant le comité. Merci de votre témoignage.

**M. Gilles Prud'Homme:** Je suis désolé

[Français]

Je suis désolé d'être arrivé en retard. Ce n'est pas par manque de respect pour le Parlement, comme on l'a laissé entendre. On ne devrait pas profiter de l'immunité parlementaire pour dire n'importe quoi sur n'importe qui. Les paroles demeurent.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Prud'homme.

Nous allons suspendre un instant, le temps qu'on éteigne les caméras et que les gens quittent la salle. *[La séance se poursuit à huis clos.]*

---









**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>